



**INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION,
L'UTILISATION ET LA MAINTENANCE**

POÊLE À GRANULÉS

Air

Air canalisable

Pour l'installation, l'utilisation et la maintenance, lisez préalablement et attentivement les instructions. Le livret d'instructions fait partie intégrante du produit. Laminox S.r.l. se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reprises dans ce manuel à n'importe quel moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses propres produits. Ce manuel ne peut être considéré comme un contrat vis-à-vis des tiers. Les manuels et dessins mis à jour sont disponibles sur le site internet www.laminoxidro.com.

Cher client / Chère cliente,

Nous vous remercions d'avoir choisi un de nos produits, fruit d'une expérience technologique et d'une recherche continue afin d'obtenir un produit supérieur en termes de sécurité, de fiabilité et de performances. Dans ce manuel, vous trouverez toutes les informations et les conseils utiles pour pouvoir utiliser efficacement votre produit en toute sécurité.

INDICATIONS IMPORTANTES

Ce livret d'instructions a été rédigé par le constructeur et est partie intégrante et essentielle du produit. En cas de vente ou de transfert du produit, assurez-vous toujours de la présence du livret puisque les informations contenues dans celui-ci sont adressées à l'acquéreur et à toutes les personnes participant à l'installation, l'utilisation et à la maintenance du produit.

Lisez attentivement les instructions contenues dans ce livret avant de procéder à l'installation, à l'utilisation et à la maintenance du produit.

Le respect des indications contenues dans ce livret d'instructions garantit la sécurité des personnes et des biens ; il assure l'économie d'exercice et une durée de fonctionnement plus longue. Le constructeur décline toute responsabilité quant aux dommages causés par le non-respect des normes d'installation, d'utilisation et de maintenance indiquées dans le livret d'instructions, les modifications non autorisées apportées au produit ou des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine. L'installation et l'utilisation du produit doivent être effectuées conformément aux instructions du fabricant et dans le respect des normes européennes, nationales et des règlements locaux.

L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement, la maintenance et les réparations sont des opérations qui doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié, autorisé et possédant une connaissance appropriée du produit. L'installation du produit ne doit pas être effectuée derrière des parois en bois ou des matières inflammables. Pour une installation correcte, il est nécessaire de respecter ce qui suit dans la section "Distances de sécurité". Vérifiez que le plancher où sera installé le produit soit parfaitement plat. En déplaçant les parties en acier du revêtement, il est conseillé d'utiliser des gants propres en coton en évitant de laisser des empreintes difficiles à enlever pour le premier nettoyage. Le montage du poêle doit être effectué par deux personnes minimum. Brancher le poêle au réseau électrique seulement après avoir branché dans les règles de l'art le tuyau de fumée. La prise du câble électrique doit être accessible après avoir installé le poêle. Mettre en marche le poêle à granulés avec les granulés en bois selon la norme (se référer au chapitre "COMBUSTIBLE"). Ne jamais utiliser de carburants liquides pour allumer le poêle à granulés ou pour relancer les braises. Prévoir une ventilation suffisante dans la pièce d'installation pendant l'exercice. L'alimentation du combustible s'interrompt en présence d'anomalies du fonctionnement. Remettre l'appareil en marche seulement après avoir éliminé la cause de l'anomalie. Suspendre l'utilisation du produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement. Ne pas lever la grille de protection située dans le réservoir des granulés. L'accumulation éventuelle de granulés non brûlés dans le brûleur suite à des tentatives répétées d'allumage manqués doit être enlevée avant l'allumage. L'exercice du poêle à granulés peut provoquer un réchauffement important de la surface, des poignées, du tuyau de fumée et de la vitre. Pendant l'exercice, ne toucher ces parties qu'avec un chiffon de protection ou avec des moyens auxiliaires appropriés. À cause du développement de la chaleur sur la vitre, faites attention à ce que les personnes ne connaissant pas bien le fonctionnement du poêle ne restent pas dans la zone d'installation. Informer les enfants des précautions à prendre pendant le fonctionnement du produit et des dangers éventuels. En cas de problème ou d'incompréhension du manuel d'instruction, contactez votre revendeur. Il est interdit de poser des objets ne résistant pas à la chaleur sur le poêle ou dans un rayon minimum de sécurité prescrit. Il est également interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement ou encore de faire fonctionner le poêle si la vitre est cassée.

Le constructeur voulant suivre une politique de développement constant et de renouvellement du produit peut effectuer les modifications qu'il juge nécessaires sans préavis. Ce document est propriété exclusive de la société ; il ne peut être dévoilé totalement ou en partie à des tiers sans l'autorisation écrite de la société. La société se réserve tous les droits selon la loi en vigueur.

DIRETTIVES ET NORMES

Tous nos produits sont construits selon les directives suivantes en respectant les normes suivantes

89/366 CEE
2004/108 CE
2006/95 CE
89/106 CEE

EN 60335-1; EN 60335-2-102
EN 61000-3-2; EN 61000-3-3
EN 50366; EN 55014-1 ; 55014-2
EN 14785 *; EN 303-5 *
* dépend du modèle

1	NORMES GÉNÉRALES	4
1.1	Cheminée ou Conduit d'évacuation des fumées.....	4
1.2	Terminal de cheminée.....	5
1.3	Prise d'air externe.....	6
1.4	Branchement au conduit d'évacuation des fumées.....	7
1.5	Prévention des incendies domestiques.....	7
2	CARACTÉRISTIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES	7
2.1	Caractéristiques.....	7
2.2	Données techniques (voir feuille jointe).....	7
2.3	Cotes attaches postérieures (voir feuille jointe).....	7
2.4	Données d'identification du produit (voir feuille jointe).....	7
2.5	Schéma électrique.....	8
3	COMBUSTIBLE	9
3.1	Remarques générales.....	9
4	INSTALLATION	10
4.1	Remarques générales.....	10
4.2	Distances minimum de sécurité.....	11
4.2.1	Installation d'angle (mm).....	11
4.2.2	Installation murale (mm).....	11
4.2.3	Distance par rapport au contre-plafond ou aux plafonds inflammables (mm).....	12
4.2.4	Distance entre le système d'évacuation des fumées et les parois (mm).....	12
4.3	Protection du plancher.....	12
4.4	Distances minimum pour la mise en place de la prise d'air.....	13
4.5	Conduit d'évacuation des fumées.....	13
4.5.1	Remarques générales.....	13
4.5.2	Tuyaux et longueurs maximum utilisables.....	14
4.5.3	Trous pour le passage du tuyau d'évacuation sur la paroi ou sur le toit : isolation et diamètre conseillés.....	15
4.5.4	Utilisation d'un conduit d'évacuation des fumées de type traditionnel.....	15
4.6	Utilisation d'un conduit de fumées externe.....	16
5	MONTAGE	17
5.1	Remarques générales.....	17
5.2	Déballage.....	17
5.3	Branchement électrique.....	17
5.4	Installation thermostat externe.....	18
5.5	Télécommande.....	18
6	UTILISATION	18
6.1	Description de la console.....	19
6.2	Premier allumage.....	21
6.3	Allumage et fonctionnement normal.....	21
6.3.1	Démarrage du poêle.....	21
6.3.2	Allumage manqué.....	22
6.3.3	Fonctionnement Normal.....	22
6.3.4	Modulation sur base de la température ambiante.....	23
6.3.5	Ventilation.....	23
6.3.6	Thermostat externe.....	23
6.3.7	Nettoyage du brûleur.....	24
6.3.8	Extinction.....	24
6.3.9	Interruption de l'alimentation électrique.....	24
6.3.10	Télécommande.....	24
7	LE MENU	25
7.1	Menu 01 "REGLAGE VENTILATEURS".....	25
7.2	Menu 02 "SET HORLOGE".....	26
7.3	Menu 03 "SET CHRONO".....	26
7.3.1	Menu 3-1 "PERMETT- CHRONO".....	27
7.3.2	Menu 3-2 "PROGRAMME JOURNALIER".....	27
7.3.3	Menu 3-3 "PROGRAM SEMAINE".....	27
7.3.4	Menu 3-4 "PROGRAMME WEEK-END".....	29

7.4	Menu 04 "CHOIX LANGUE"	29
7.5	Menu 05 "MODE STAND-BY"	29
7.6	Menu 06 "MODE VIBREUR"	30
7.7	Menu 07 "CHARGE INITIAL"	30
7.8	Menu 08 "ETAT POELE"	30
7.9	Menu 09 "REGLAGES TECHNIQUES"	30
7.10	Menu 10 "TYPE PELLET" (seulement sur les modèles équipés)	30
7.11	Menu 11 "TYPE CHEMINEE " (seulement sur modèle équipés)	31
8	SECURITES ET ALARMES	32
8.1	Sécurités	32
8.1.1	Sonde dépression sortie fumées.....	32
8.1.2	Sonde température structure	32
8.1.3	Sonde température fumées	33
8.2	Alarmes	33
9	AVERTISSEMENTS ET MAINTENANCE	36
9.1	Ouverture de la porte.....	36
9.2	Elimination des cendres.....	36
9.3	Nettoyage brûleur	36
9.4	Nettoyage bac à cendres	36
9.5	Nettoyage de la chambre de combustion	36
9.6	Nettoyage chambre fumées	36
9.7	Nettoyage de l'installation d'évacuation des fumées	37
9.8	Nettoyage des pièces en métal et de la céramique.....	37
9.9	Nettoyage de la vitre.....	37
9.10	Rupture de la vitre	37
9.11	Remplacement des piles de la télécommande.....	37
9.12	Nettoyage des ventilateurs	37
9.13	Inactivité du poêle.....	37
9.14	Maintenance ordinaire et extraordinaire.....	38

1 NORMES GÉNÉRALES

En général, on se réfère à la norme concernant « générateurs de chaleur alimentés au bois ou d'autres biocombustibles solides » norme UNI 10683:2012.

1.1 Cheminée ou Conduit d'évacuation des fumées

Chaque appareil doit avoir un conduit vertical appelé conduit d'évacuation des fumées pour évacuer les fumées produites par la combustion vers l'extérieur par tirage naturel.

Le conduit d'évacuation des fumées devra répondre aux conditions suivantes :

- il ne devra être connecté à aucune autre cheminée, poêle, chaudière ou hotte aspirante de tout type (fig. 1) ;
- il devra être placé à une distance suffisante des matériaux combustibles ou inflammables au moyen d'un vide d'air ou d'un isolant adéquat ;
- la section interne doit être uniforme et de préférence circulaire : les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec un rayon non inférieur à 20 mm ; un rapport maximum entre les côtés de 1,5 ; des parois les plus lisses possible et sans rétrécissement ; des courbes régulières et sans discontinuité ou déviation par rapport à l'axe non supérieures à 45° (fig. 2) ;
- chaque appareil doit avoir son propre conduit d'évacuation des fumées d'une section égale ou supérieure au diamètre du tuyau de déchargement des fumées du poêle et d'une hauteur non inférieure à celle déclarée (voir tableau 2) ;

- dans la même pièce, il est interdit d'utiliser deux poêles, une cheminée et un poêle, un poêle et une cuisine à bois, etc. étant donné que le tirage de l'un pourrait endommager le tirage de l'autre. De plus, les conduits de ventilation de type collectif pouvant mettre en dépression la pièce d'installation, même s'ils sont installés dans des pièces adjacentes ou communicantes avec la pièce d'installation, ne sont pas admis ;
- il est interdit de pratiquer des ouvertures fixes ou mobiles sur le conduit d'évacuation des fumées pour connecter des appareils différents de celui qui le dessert ;
- il est interdit faire transiter à l'intérieur du conduit d'évacuation des fumées, même si il est surdimensionné, d'autres canaux d'amenée d'air ou encore des tuyaux pour l'usage de l'installation ;
- il est conseillé de veiller à ce que le conduit d'évacuation des fumées soit équipé d'une chambre de recueil des matériaux solides et éventuellement des condensations situées sous l'entrée du conduit de façon à ce qu'il puisse facilement s'ouvrir et être inspecté par le portillon étanche ;
- dans le cas où des conduits d'évacuation avec des sorties parallèles seraient utilisés, il est conseillé de surélever d'un cran le conduit à contrevent (fig. 3).

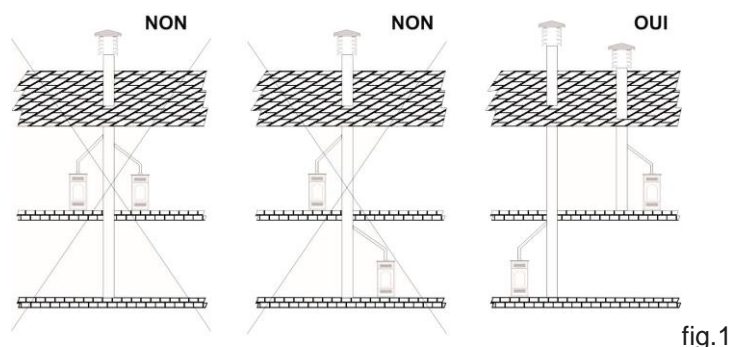


fig.1

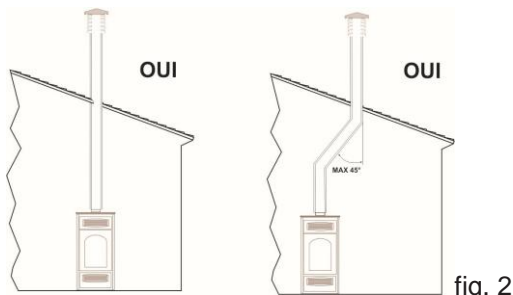


fig. 2

1.2 Terminal de cheminée

Le conduit d'évacuation des fumées doit être équipé en son sommet d'un dispositif appelé terminal de cheminée visant à faciliter la dispersion dans l'atmosphère des produits de la combustion.

Le pot de cheminée devra répondre aux conditions suivantes :

- avoir une section et une forme interne équivalentes à celle du conduit d'évacuation des fumées ;
- avoir une section utile en sortie non inférieure au double de celle du conduit d'évacuation des fumées ;
- le terminal de cheminée qui dépasse du toit ou qui reste en contact avec l'extérieur (par exemple en cas de plancher ouvert) doit être revêtu avec des éléments en maçonnerie et dans tous les cas bien isolés. Il devra également être construit de façon à empêcher la pénétration dans le conduit d'évacuation des fumées de la pluie, de la neige, des corps étrangers et de manière à ce qu'en cas de vent dans toutes les directions ou inclinaisons, l'évacuation des produits de la combustion (terminal de cheminée anti-vent) soit de toute façon assurée ;
- le terminal de cheminée doit être placé de façon à garantir une dispersion et une dilution appropriées des produits de la combustion et dans tous les cas hors de la zone de reflux. Cette zone a des dimensions et des formes différentes en fonction de l'angle d'inclinaison de la couverture, c'est pourquoi il s'avère nécessaire d'adopter les hauteurs minimum reportées sur les figures 4 et 5 ;
- le terminal de cheminée devra être de type anti-vent et dépasser la hauteur du sommet fig.4 et fig.5.
- des fabrications éventuelles ou d'autres obstacles dépassant la hauteur du terminal de cheminée ne devront pas être placés derrière le terminal de cheminée même (fig.4).

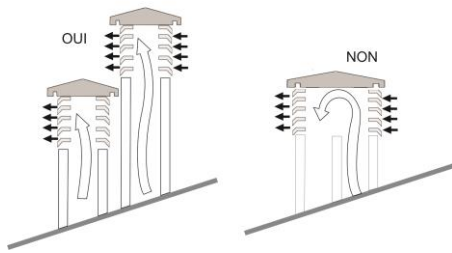


Fig.3

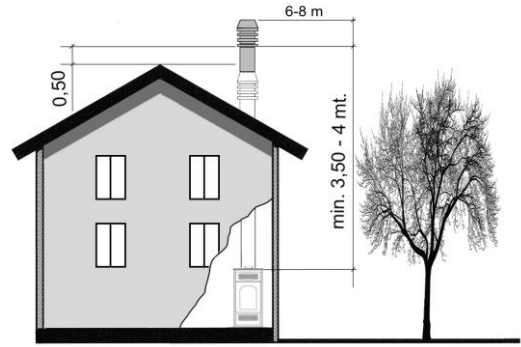


Fig.4

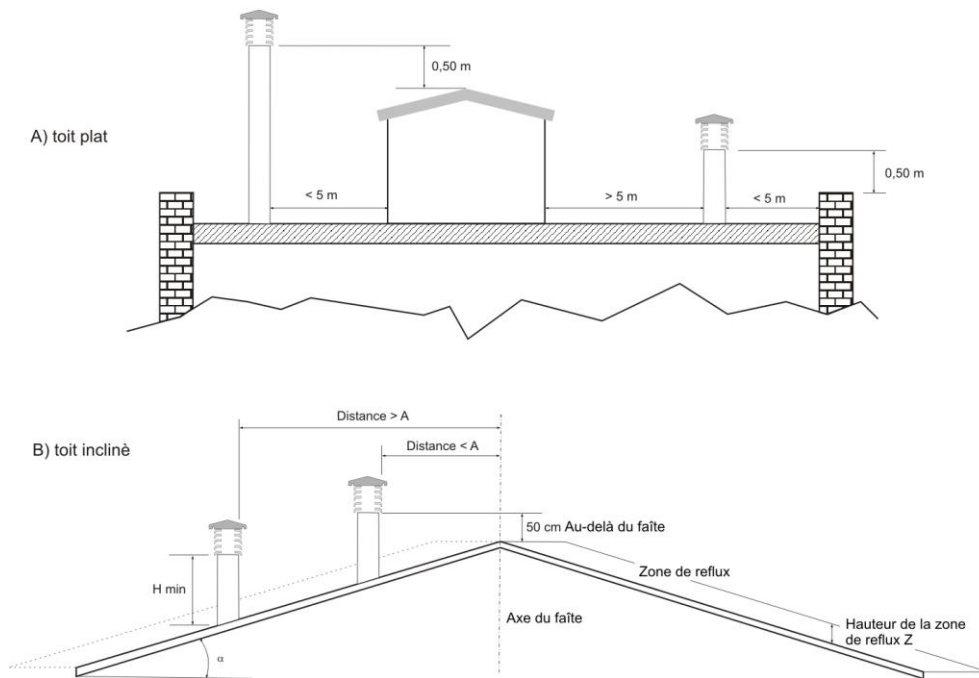


Fig. 5

Tableau 2

Inclinaison du toit [°]	Largeur horizontale de la zone de reflux jusqu'à l'axe du faîte A [m]	Hauteur minimum du déblocage du toit $H_{min} = Z + 0,50$ m	Hauteur de la zone de reflux Z [m]
15	1,85	1,00	0,50
30	1,50	1,30	0,80
45	1,30	2,00	1,50
60	1,20	2,60	2,10

1.3 Prise d'air externe

- Le poêle doit pouvoir disposer de l'air nécessaire afin de garantir le fonctionnement régulier de la combustion et un bien-être ambiant.
- S'assurer que dans la pièce où le poêle est installé il y ait une aération suffisante et, si besoin, installer un conduit d'amenée d'air depuis l'extérieur avec une section minimum conseillée de 100 cm².
- La prise d'air doit communiquer directement avec la pièce d'installation du poêle, être placée de manière à éviter toute obstruction et être protégée par une grille permanente non obturable ou par une protection adaptée du moment qu'elle ne réduise pas la section minimum.

- L'afflux d'air peut également être obtenu depuis une pièce adjacente à celle où se trouve l'installation du moment que ce flux puisse se produire librement à travers les ouvertures permanentes non obturables communiquant avec l'extérieur.
- La pièce adjacente par rapport à celle de l'installation doit être mise en dépression par rapport à l'atmosphère extérieure par effet de tirage contraire provoqué par la présence dans cette pièce d'un autre appareil d'utilisation ou d'un dispositif d'aspiration. Dans la pièce adjacente, les ouvertures permanentes doivent répondre aux conditions requises dans le paragraphe ci-dessus. La pièce adjacente ne peut être destinée ni à être une remise, un dépôt de matériel combustible ni à des activités comprenant un risque d'incendie.

1.4 Branchement au conduit d'évacuation des fumées

(Voir paragraphe 4.5)

1.5 Prévention des incendies domestiques

L'installation et l'utilisation du poêle doivent être conformes aux instructions du fabricant et aux normes de mise en service locales.

ATTENTION : lorsqu'un tuyau d'évacuation des fumées passe à travers une paroi ou un plafond, il est nécessaire d'appliquer des modalités d'installation particulières (protection, isolation thermique, distances par rapport aux matériaux sensibles à la chaleur, etc.)

- Le tuyau de raccordement de la cheminée ne doit jamais passer à travers une surface combustible.
- Ne jamais relier cette unité au conduit d'évacuation des fumées déjà utilisé par un autre appareil.
- Il est recommandé de maintenir tous les éléments composés de matériaux combustibles ou inflammables tels que les poutres, les mobiliers en bois, les stores ou les liquides inflammables hors de la zone de rayonnement du foyer et, dans tous les cas, à une distance d'au moins 1 m du bloc chauffant.
- Au cas où il y aurait des couvertures en matière combustible, inflammable ou sensible à la chaleur autour de cet espace, un diaphragme de protection en matière isolante et non combustible doit être interposé. Si le plancher est constitué d'un matériel combustible, une protection en matériel non combustible qui dépasse latéralement de 15 cm et frontalement de 30 cm doit être réalisée en correspondance de la bouche du foyer.
- Pour toute information complémentaire, se référer à la norme locale en vigueur.

2 CARACTÉRISTIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES

2.1 Caractéristiques

Les poêles à pellet sont des appareils construits pour fonctionner uniquement avec du pellet de bois de bonne qualité (voir paragraphe 3 combustible).

2.2 Données techniques (voir feuille jointe)

2.3 Cotes attaches postérieures (voir feuille jointe)

2.4 Données d'identification du produit (voir feuille jointe)

L'étiquette technique reporte les données et les performances de l'appareil.

Le mauvais traitement, l'extirpation, l'absence d'étiquette technique rend tout type d'opération d'installation ou de maintenance difficile à cause de l'impossibilité d'identifier le produit.

En cas de dommage, en demander un double au centre d'assistance, vu l'importance de l'étiquette de données on conseille d'installer le poêle en respectant les distances de façon qu'elle soit visible.

3 COMBUSTIBLE

3.1 Remarques générales

Le poêle à pellet a été conçu pour ne brûler que du bois en granulés.

Le granulé de bois est un combustible obtenu grâce au pressage de sciure de bois extrait des résidus d'usinages et de la transformation du bois naturel séché. La forme typique en petits cylindres est obtenue par tréfilage. Grâce à la lignine, un élément naturel qui est libéré par le pressage de la matière première, les granulés prennent une certaine consistance et une certaine densité et n'ont besoin pas de traitement avec des additifs ou des liants. Il est possible de trouver différents types de granulés sur le marché avec une certaine qualité et des caractéristiques qui changent selon leur usinage et le type d'essence de bois employé.

ATTENTION : Utiliser toujours du pellet de bois de qualité certifiée : ex. DIN, DIN PLUS, ÖM 7135, Pellet Gold, Cats etc. En cas d'utilisation de pellet de mauvaise qualité, la société ne garantit pas le bon fonctionnement du poêle.

Les poêles et thermopoêles sont testés et programmés pour assurer de bonnes prestations et une parfaite qualité de fonctionnement avec du pellet qui présente des caractéristiques spécifiques :

Composants :	bois
Longueur :	< 30 mm
Diamètre :	6-6,5 mm
Puissance calorifique inférieure :	4,8 KWh/Kg
Humidité :	< 8%
Résidu en cendre :	< 0,5 %

Un pellet de BONNE QUALITE est lisse, brillant, peu poussiéreux et avec une longueur régulière.

Un pellet de BASSE QUALITE est de longueur variable, poussiéreux avec des cassures verticales et horizontales.

Etant donné que les caractéristiques et la qualité de pellet influencent notablement l'autonomie, le rendement et le fonctionnement correct du poêle, il est conseillé de :

ÉVITER d'utiliser des granulés avec des dimensions différentes de celles décrites par le constructeur.
ÉVITER d'employer des granulés de mauvaise qualité ou qui contiennent de la poussière et de la sciure éparpillée, de la résine ou encore des substances chimiques des additifs ou des liants.
ÉVITER d'utiliser des granulés humides.

Le choix d'un granulé non approprié peut entraîner :

- obstruction du brasier et des conduits d'évacuation des fumées,
- augmentation de la consommation de combustible,
- diminution du rendement,
- aucune garantie de fonctionnement normal du poêle,
- saleté de la vitre,
- production de granulés non brûlés et de cendres lourdes.

La présence d'humidité dans le granulé augmente le volume des capsules et les effrite provoquant :

- mauvais fonctionnement du système de chargement
- mauvaise combustion.

Le granulé doit être maintenu emballé dans un lieu sec et protégé.

Pour utiliser un granulé de qualité mais avec des caractéristiques dimensionnelles et calorifiques différentes de celles indiquées, il se pourrait qu'il soit nécessaire de modifier les paramètres de fonctionnement du poêle. Contacter, si besoin, un centre d'assistance autorisé.

L'EMPLOI D'UN GRANULÉ DE MAUVAISE QUALITÉ ET NON CONFORME AUX INDICATIONS DU CONSTRUCTEUR PEUT NON SEULEMENT ENDOMMAGER LE POÊLE ET SES PERFORMANCES MAIS ÉGALEMENT DÉTERMINER LA DÉCHÉANCE DE LA GARANTIE ET DE LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR.

4 INSTALLATION

4.1 Remarques générales

L'installation du poêle est interdite dans les chambres à coucher, dans les salles de bain/douche et dans les pièces où se trouve un autre appareil de chauffage dépourvu d'un afflux d'air approprié (cheminée, poêle, etc.).

L'installation du poêle doit avoir lieu dans un endroit qui permette une utilisation facile et sûre ainsi qu'une maintenance simple. De plus, ce lieu doit être équipé d'une installation électrique avec mise à terre selon les normes en vigueur.

La prise d'air externe doit répondre aux conditions requises dans les paragraphes 1.3 et 4.4.

Installation avec coexistence de plusieurs appareils

La possibilité de coexistence avec d'autres appareils même alimentés avec des combustibles différents, aussi bien qu'une hotte avec ou sans extracteur, doit être évalué tant dans la vérification préventive qu'en phase d'essai d'allumage pour trouver d'éventuelles solutions par rapport aux conditions d'étude ou dans tous les aspects non relevés en phase d'étude. Le local doit disposer d'une aération adéquate et/ou ventilation, selon ce qui est prescrit par le producteur de chaque appareil. La prise d'air externe doit répondre aux exigences des paragraphes 1.3 et 4.4.

Aptitude des locaux d'installation

Est interdit l'installation à l'intérieur de locaux avec danger d'incendie.

Est interdit l'installation à l'extérieur, exposé aux agents atmosphériques ou éventuellement en zone humide. Est en outre interdit l'installation à l'intérieur de locaux dans lesquels sont présents d'autres générateurs qui prélèvent l'air ambiant (par 6.4 UNI 10683:2012).

Dans les salles de bains, chambres à coucher et monolocal il est permis exclusivement l'installation étanche ou d'appareils à foyer fermé avec prélèvement canalisé de l'air comburant de l'extérieur.

Le volume minimum du local dans lequel installer l'appareil doit être supérieur à 15 m³.

L'installation de l'appareil doit se situer dans un lieu permettant une utilisation sûre, facile et d'une simple manutention. Un tel lieu doit en outre être équipé d'une installation électrique avec mise à la terre comme requis par les normes en vigueur.

Système d'évacuation des fumées

Chaque appareil doit être raccordé à un système d'évacuation des fumées adapté afin d'assurer une dispersion adéquate dans l'atmosphère des produits de la combustion.

L'évacuation des produits de la combustion doit se faire au toit. Il est interdit l'évacuation directe au mur ou vers des espaces fermés même à ciel ouvert.

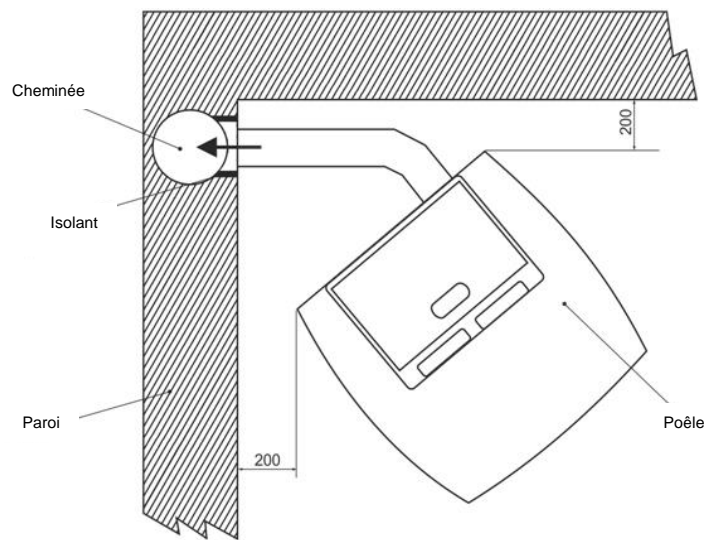
Tous les composants doivent être réalisés avec des matériaux ayant la classe de réaction au feu A1, en particulier n'est pas admis l'utilisation des tubes métalliques flexibles extensibles.

ATTENTION : s'assurer que la prise pour le branchement électrique soit également accessible après avoir installé le poêle.

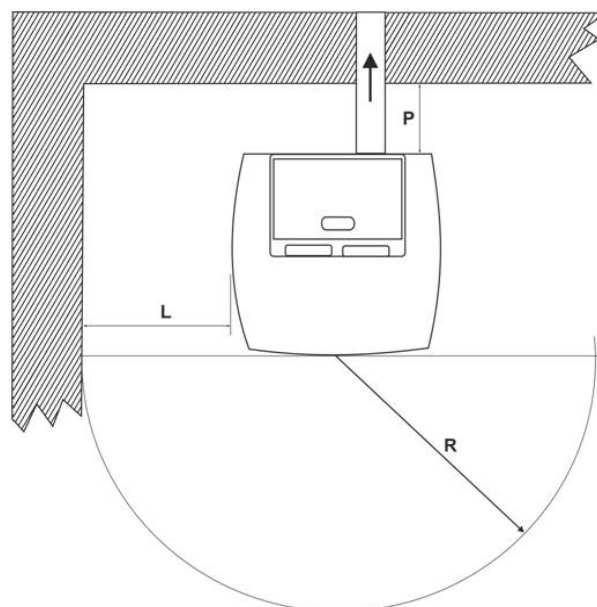
4.2 Distances minimum de sécurité

Les figures suivantes représentent les distances minimum de sécurité qui doivent obligatoirement être toujours respectées.

4.2.1 Installation d'angle (mm)



4.2.2 Installation murale (mm)



Distances de sécurité des matériaux inflammables :

Distance minimum en air des parois postérieures inflammables

Distance minimum en air des parois latérales inflammables

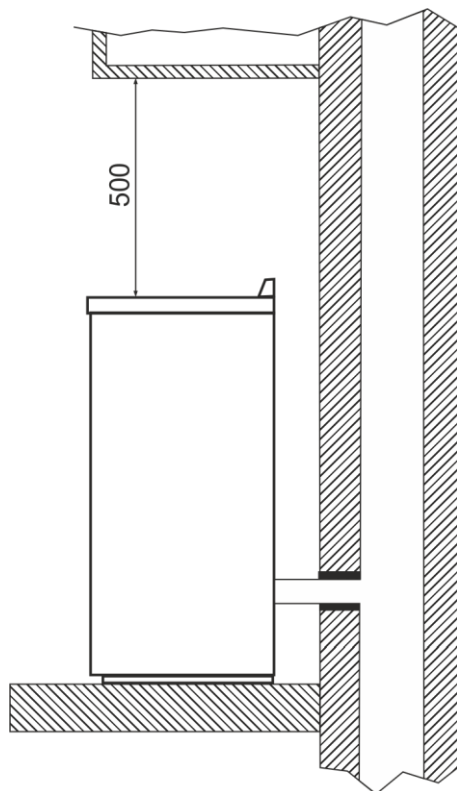
Distance frontale de matériaux inflammables

P = 200 mm

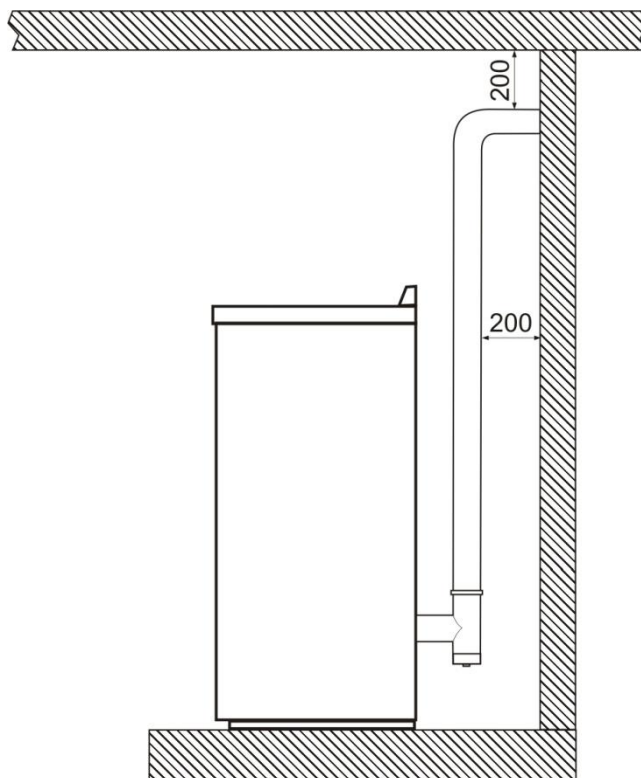
L = 200 mm

R = 1000 mm

4.2.3 Distance par rapport au contre-plafond ou aux plafonds inflammables (mm)



4.2.4 Distance entre le système d'évacuation des fumées et les parois (mm)



4.3 Protection du plancher

Dans le cas d'un plancher sensible à la chaleur, à l'humidité ou inflammable, il est nécessaire d'utiliser une protection pour le plancher (par ex. plaque en tôle d'acier, marbre ou carrelage).

Tout type de protection choisie doit dépasser d'au moins 300 mm de la partie antérieure, et d'au moins 150 mm des parties latérales du poêle, supporter le poids du poêle et avoir une épaisseur de 2 mm.

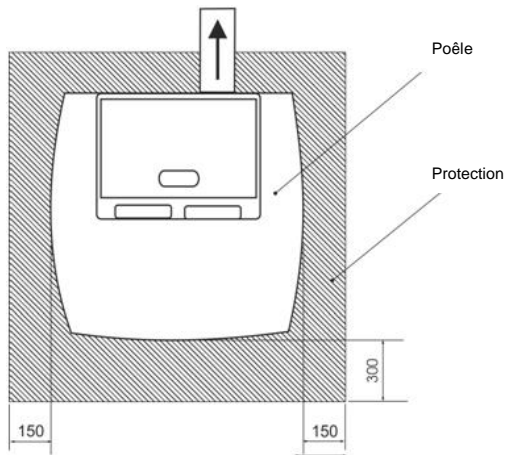


Fig. 6

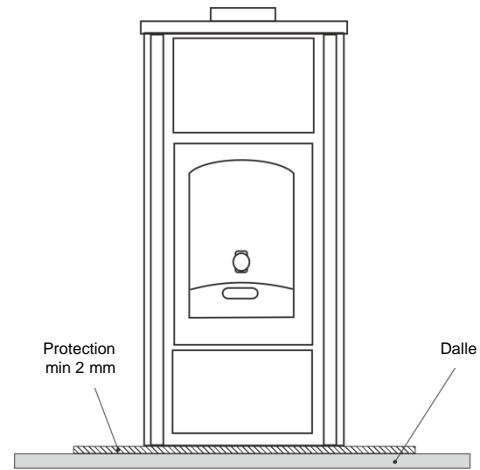


Fig. 7

4.4 Distances minimum pour la mise en place de la prise d'air

La prise d'air comburant du poêle à granulés ne peut être reliée à une installation de distribution d'air ou directement à la prise d'air prévue sur la paroi.

Afin de positionner correctement et de façon sûre la prise d'air, il est indispensable de respecter les mesures et les prescriptions décrites dans le paragraphe 1.3.

Ce sont des distances qu'il faut respecter afin d'éviter que l'air comburant ne puisse être utilisé par une autre source ; par exemple, l'ouverture d'une fenêtre peut aspirer l'air provenant de l'extérieur, le soustrayant ainsi au poêle.

La prise d'air doit être placée à au moins :		
1,5 m	En-dessous	Portes, fenêtres, évacuation des fumées, vides d'air, etc.
1,5 m	Eloignée horizontalement	
0,3 m	Au-dessus	
1,5 m	Loin de la Sortie des fumées	

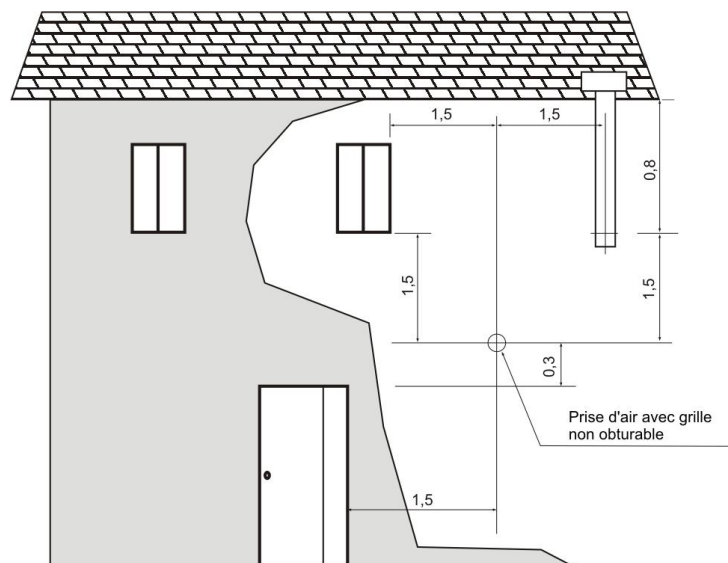


fig. 8

4.5 Conduit d'évacuation des fumées

4.5.1 Remarques générales

ATTENTION : le poêle à granulés n'est pas un poêle comme les autres. Le tirage des fumées est forcé grâce à un ventilateur qui garde la chambre de combustion en dépression et tout le

conduit d'évacuation légèrement sous pression; c'est pourquoi il est important de s'assurer que ce dernier soit complètement étanche et correctement installé, aussi bien du point de vue du fonctionnement que de la sécurité.

La construction du conduit d'évacuation doit être effectuée par un personnel ou une entreprise spécialisée selon les indications du manuel suivant.

Réaliser toujours l'installation d'évacuation de manière à ce que le nettoyage périodique soit garanti sans qu'il ne soit nécessaire de démonter une pièce.

Les tuyaux doivent **toujours** être scellés (**pas de ciment**) avec un silicone gardant ses caractéristiques de résistance et d'élasticité à des températures élevées (250°C) et ils doivent être fixés avec une vis autoforante de 3,9 mm.

- Il **est interdit** d'installer des registres ou des vannes pouvant obstruer le passage des fumées d'évacuation.

- Il **est interdit** d'effectuer l'installation dans un tuyau de fumée où les fumées et les vapeurs d'autres appareils sont évacuées (chaudières, hottes, etc.).

4.5.2 Tuyaux et longueurs maximum utilisables

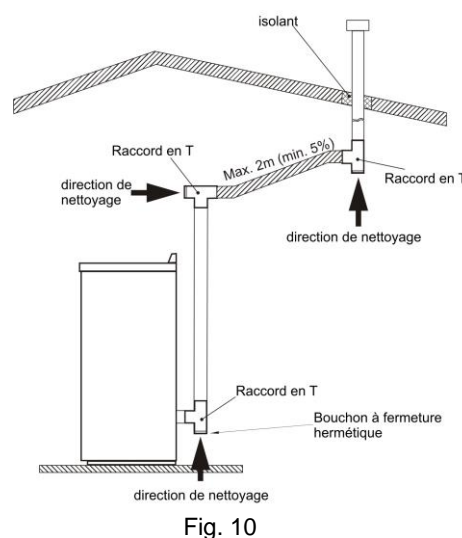
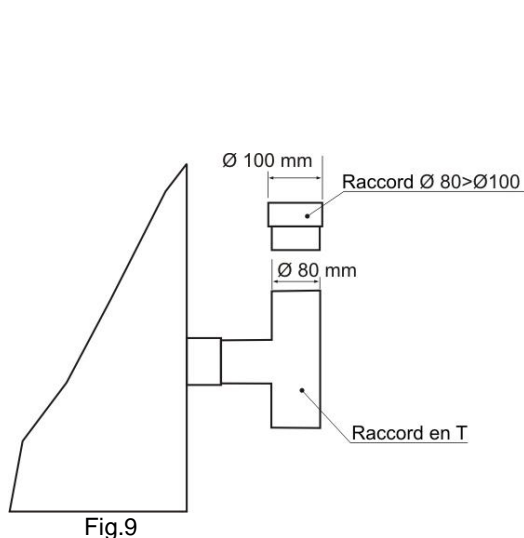
Il est possible d'utiliser des tuyaux en acier aluminium verni (épaisseur minimum 1,5 mm), en acier inox (Aisi 316) ou en porcelaine (épaisseur minimum 0,5 mm) avec un diamètre nominal de 80 mm ou de 100 mm (pour les tuyaux à l'intérieur du conduit de fumées maxi 150 mm).

Les tuyaux flexibles sont admis s'ils sont dans les limites prévues par la loi (en acier inox avec parois internes lisses) ; les colliers d'enclenchement mâle-femelle doivent avoir une longueur minimum de 50 mm.

Le diamètre du tuyau dépend du type d'installation ; le poêle a été conçu pour accueillir des tuyaux de 80 mm de diamètre. Cependant, comme le montrent les indications ci-dessous, dans certains cas, il est conseillé d'utiliser un diamètre de 100 mm à double paroi.

TYPE D'INSTALLATION	AVEC TUYAU Ø 80 mm	AVEC TUYAU A DOUBLE PAROI Ø 100 mm
Longueur minimum	1.5 m	2m
Longueur maximum (avec 3 courbes de 90°)	4.5 m	8m
Pour les installations situées au-delà de 1200 m a n m.	-	obligatoire
Numéro maximum des courbes	3	4
Les sections horizontales avec une pente min. 5%	2 m	2 m

REMARQUE : les pertes de charge d'une courbe à 90° peuvent être comparées à celles d'1 mètre de tuyau ; le raccord en T d'inspection doit être considéré comme une courbe à 90°.



4.5.3 Trous pour le passage du tuyau d'évacuation sur la paroi ou sur le toit : isolation et diamètre conseillés

Après avoir établi la position du poêle (paragraphe 4.1), il est nécessaire d'effectuer le trou pour le passage du tuyau d'évacuation des fumées. Celui-ci varie en fonction du type d'installation (donc du diamètre du tuyau d'évacuation, voir 4.5.2) et du type de paroi ou de toit à traverser (tableau 3). L'isolant doit être de dérivation minérale (laine de roche, fibre céramique) avec une densité nominale majeure de 80 kg/m³.

	Epaisseur de Isolation [mm]	Diamètre des tuyaux d'évacuation des fumées [mm]	
		Ø80	Ø 100
		Diamètres des trous à effectuer [mm]	
Paroi en bois, ou dans tous les cas inflammable, ou avec des parties inflammables	100	280	300
Paroi ou toit en ciment	50	180	200
Paroi ou toit en brique	30	140	160

4.5.4 Utilisation d'un conduit d'évacuation des fumées de type traditionnel

Si l'on souhaite utiliser un conduit d'évacuation des fumées déjà existant, il est conseillé de le faire contrôler par un ramoneur professionnel pour vérifier qu'il soit complètement étanche. Ceci parce que les fumées, étant légèrement sous pression, pourraient s'infiltrer dans d'éventuelles craquelures du conduit d'évacuation des fumées et envahir l'espace habité.

Si, lors de l'inspection, le conduit d'évacuation des fumées ne s'avérait pas parfaitement conforme, il est conseillé de la tuber avec un matériel neuf. Si le conduit d'évacuation des fumées existant est de grandes dimensions, il est conseillé d'insérer un tuyau avec un diamètre maximum de 150 mm ; de plus, il est conseillé d'isoler le conduit d'évacuation des fumées (fig.11 et 12).

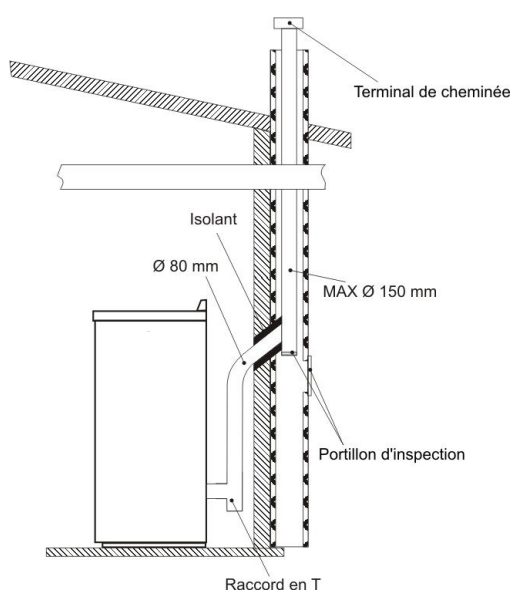


Fig. 11

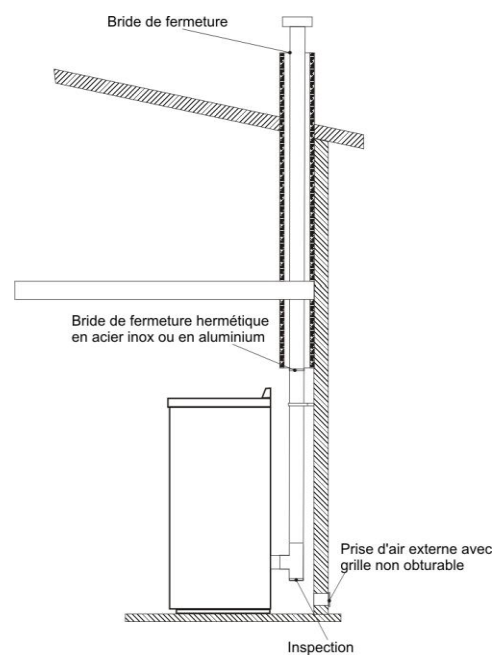


Fig. 12

4.6 Utilisation d'un conduit de fumées externe

Il est possible d'utiliser un conduit de fumée externe seulement si celui-ci répond aux conditions requises suivantes :

- seuls des tuyaux isolés (double paroi) en acier inox fixés au bâtiment (fig.13) doivent être utilisés ;
- à la base du conduit, il doit y avoir une inspection pour effectuer les contrôles et les maintenances périodiques ;
- il doit être équipé d'un terminal de cheminée anti-vent et respecter la distance "d" par rapport au sommet du bâtiment selon les indications figurant dans 1.2.

La solution à adopter dans le cas où l'on souhaite utiliser un conduit d'évacuation des fumées externe est représentée sur la fig. 13.

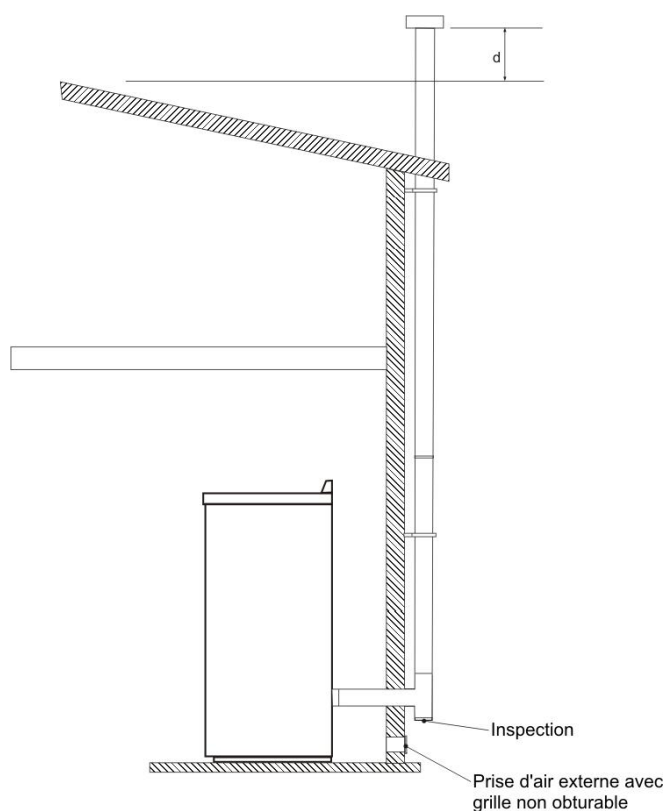


Fig. 13

5 MONTAGE

5.1 Remarques générales

Afin d'éviter les incidents et les dommages sur le produit, certaines recommandations sont listées ci-dessous :

- les opérations de déballage et d'installation doivent être effectuées par deux personnes minimum ;
- **chaque opération de déplacement doit être effectuée avec des moyens appropriés et dans le complet respect des normes en vigueur en matière de sécurité ;**
- l'orientation du produit emballé doit être conforme aux indications fournies par les pictogrammes et celles figurant sur l'emballage ;
- si des câbles, des courroies, des chaînes, etc. sont utilisées, il faut s'assurer qu'elles sont adaptées au poids à décharger et qu'elles soient dans de bonnes conditions ;
- concernant le déplacement de l'emballage, effectuer des mouvements lents et continus afin d'éviter tout arrachement des câbles, des chaînes, etc. ;
- ne pas effectuer d'inclinaisons excessives afin d'éviter tout basculement ;
- ne jamais rester dans le rayon d'action des moyens de chargement/déchargement (chariots élévateurs, grue, etc.)

5.2 Déballage

Déballer le produit en prenant garde de ne pas l'endommager ou l'érafler et retirer du foyer du poêle la confection des accessoires et d'éventuels morceaux de polystyrène ou de carton utilisés pour bloquer les parties amovibles, etc.

Se rappeler de ne pas laisser les morceaux d'emballage à la portée des enfants (sachets en plastique, polystyrène, etc.) étant donné qu'ils pourraient représenter d'éventuelles sources de danger et les éliminer selon les lois en vigueur.

5.3 Branchement électrique

Le poêle est équipé d'un câble d'alimentation qui doit être connecté à une prise de 230V 50Hz.

Le branchement de la prise sur la partie supérieure du poêle est illustré sur la figure 14.

La Puissance absorbée est indiquée dans le chapitre "CARACTÉRISTIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES" de ce livret. Selon la loi, le système doit être pourvu d'une mise à terre et d'un interrupteur différentiel.

S'assurer que le câble d'alimentation électrique, sur sa position définitive, ne soit pas en contact avec des parties chaudes.

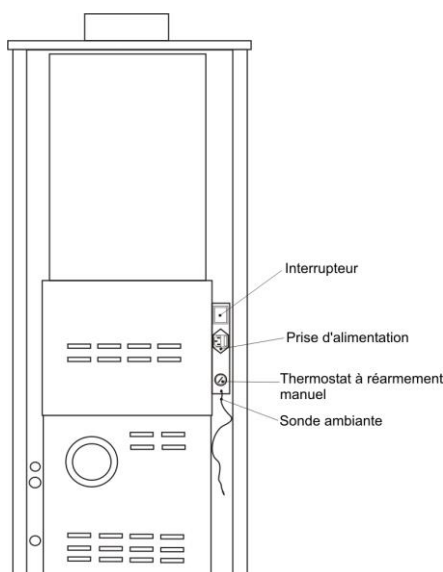


Fig. 14

ATTENTION : s'assurer que la prise pour le branchement électrique soit également accessible après avoir installé le poêle.

5.4 Installation thermostat externe

Le fonctionnement du poêle peut être réglé depuis n'importe quel thermostat ambiant externe branché à la fiche électronique (voir schéma électrique). Le branchement du thermostat s'effectue en utilisant un câble de type 2 x 0,5 mm². Cette opération doit être effectuée par un personnel qualifié.

Si l'on souhaite utiliser un thermostat externe, il faut configurer le degré de la température ambiante au minimum (7°C). Dès lors, le poêle est commandé par un thermostat externe.

Pendant la phase de travail, le thermostat externe est fermé, le poêle fonctionne au niveau de puissance configuré. Une led virtuelle s'active en haut à gauche sur l'afficheur. Si toutefois le thermostat externe s'ouvrait, le poêle devrait être mis au niveau de puissance minimum et sur l'afficheur apparaît l'inscription "module". Cet état de modulation ne se termine que lorsque le thermostat externe se referme. Dans ce cas, le poêle se remet à la puissance configurée par l'utilisateur et sur l'afficheur apparaît l'inscription "module" et l'indication du niveau de puissance configurée revient.

5.5 Télécommande

La télécommande est dotée d'une batterie de type CR 2025.

6 UTILISATION

Tous les règlements locaux, inclus ceux relatifs aux normes nationales et européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

Des installations non conformes ou un usage inapproprié de l'appareil peuvent invalider la garantie.

Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur ou de toute autre façon différente de celle pour laquelle il a été conçu.

Aucun autre combustible en dehors du pellet de bois ne doit être utilisé.

Ne pas utiliser des combustibles liquides.

L'appareil, spécialement les surfaces externes, lorsqu'il est en fonction atteint des températures élevées au toucher ; manœuvrer avec prudence pour éviter les brûlures.

N'effectuer aucune modification non autorisée sur l'appareil.

Utiliser seulement des pièces de rechange originales recommandées par le constructeur.

En général

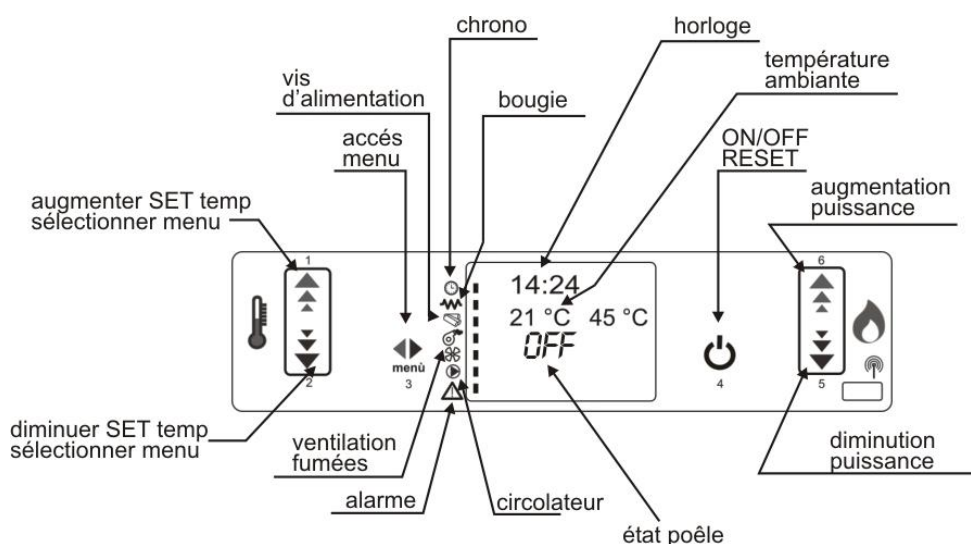
- S'assurer que dans la pièce où le poêle est installé il y ait une aération suffisante (voir section "1.3 Prise d'air externe").
- S'assurer que toutes les jointures de l'installation d'évacuation soient scellées hermétiquement avec du silicone (pas de ciment) résistant à la chaleur (250°C) et qu'il ne soit pas détérioré.
- Contrôler (ou faire contrôler) périodiquement le nettoyage de l'installation d'évacuation des fumées.
- **ATTENTION : tenir éloigné tout produit inflammable du poêle pendant son fonctionnement (MINIMUM : 100 cm par rapport à la paroi frontale).**
- **ATTENTION : pour éviter la fuite des fumées, la chambre de combustion doit rester fermée, excepté durant les opérations de nettoyage, à effectuer poêle éteint.**
- **ATTENTION : il est strictement interdit d'enlever la grille de protection à l'intérieur du réservoir.**
- **ATTENTION : en cas de ravitaillement des granulés lorsque le poêle est allumé, s'assurer que le pellet ne soit pas terminé et que la flamme soit toujours présente dans le brûleur, éviter en outre que le sac de combustible n'entre en contact avec les surfaces chaudes.**
- **ATTENTION : éliminer les éventuels dépôts de granulés non brûlés causés par un allumage manqué avant de lancer à nouveau le poêle.**
- **ATTENTION : si, durant la phase d'allumage, celle-ci ne survient pas, et si on remarque beaucoup de fumées dans la chambre de combustion, il faut éteindre immédiatement le poêle et remplacer le pellet en votre possession, celui-ci pourrait avoir un taux d'humidité trop élevé. Insister pourrait rendre le poêle dangereux.**

- **ATTENTION** : si, durant le nettoyage, on remarque des résidus de pellet spongieux et durs (pas des cendres), remplacer le pellet utilisé, celui-ci pourrait provenir de déchets de sciure de mauvaise qualité, non utilisable dans ce type de poêle. Insister pourrait conduire à l'incendie ou à une forte émission de fumées dans le conduit de cheminée.
- **ATTENTION** : contrôler la bonne combustion du pellet dans le brûleur. Dans le cas où on remarque une accumulation de pellet qui ne brûle pas, **ETEINDRE IMMEDIATEMENT** le poêle et contacter le centre d'assistance.
- **ATTENTION** : prêter un maximum d'attention en présence d'enfants, éviter que ceux-ci ne restent devant le poêle.

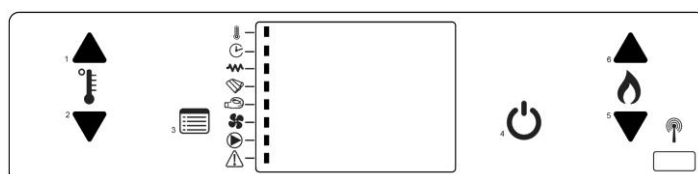
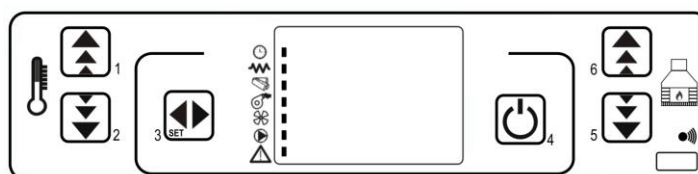
6.1 Description de la console

La console affiche les informations concernant l'état de fonctionnement du poêle. En accédant au menu, il est possible d'obtenir différents types de visualisation et d'effectuer les configurations disponibles selon le niveau d'accès.

Selon le mode d'opération, les affichages peuvent avoir des significations différentes selon la position sur l'afficheur.



Les poêles peuvent avoir un afficheur avec une graphique différente de celle indiquée ci-dessus. Il existe d'autres afficheurs avec une graphique différente mais qui cependant ne change en rien la position des numéros des commandes.



La figure ci-contre décrit la signification des signaleurs d'état sur la partie gauche de l'afficheur.

L'activation sur l'afficheur de l'un des segments de la zone "état" signale l'activation du dispositif correspondant selon la liste ci-contre.

		Thermostat externe
		Chronothermostat
		Bougie
		Vis d'alimentation
		Extracteur fumées
		Échangeur
		Circulateur (modèles hydro)
		Alarme

4	TOUCHE 4 ON/OFF	Fonctions <ul style="list-style-type: none"> Allumage et arrêt manuel du poêle Sortie d'un sous-menu Sortie de l'état de blocage ou d'alarme (et passage à l'état d'extinction)
5	TOUCHE 5 RÉDUCTION DE PUISSANCE	Fonctions <ul style="list-style-type: none"> Réduction de la valeur de la puissance configurée Passage d'un sous-menu au précédent
6	TOUCHE 6 AUGMENTATION DE PUISSANCE	Fonctions <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la valeur de la puissance configurée Passage d'un sous-menu au suivant
3	TOUCHE 3 SÉLECTION DES MENUS	Fonctions <ul style="list-style-type: none"> Passage aux sous-menus Passage à la programmation du chronothermostat et de l'horloge Passage à la programmation des paramètres
1	TOUCHE 1 RÉGLAGE DES PARAMÈTRES (AUGMENTATION)	Fonctions <ul style="list-style-type: none"> En mode de configuration de la température, la valeur configurée augmente En mode configuration des paramètres techniques, la valeur configurée augmente
2	TOUCHE 2 RÉGLAGE DES PARAMÈTRES (DIMINUTION)	Fonctions <ul style="list-style-type: none"> En mode de configuration de la température, la valeur configurée diminue En mode configuration des paramètres techniques, la valeur configurée diminue En mode de travail il active la configuration de la température ambiante

En ce qui concerne les led présents sur la console du poêle, la signification est la suivante :

pas d'icône		Led thermostat ambiant	La led est allumée lorsqu'un thermostat ambiant externe est branché et que celui-ci est fermé
		Led chrono	La led s'allume si le chronothermostat est activé. C'est à dire que si le paramètre utilisateur 03-01-01 est autre qu'OFF
		Led bougie	La led s'allume lorsque la bougie est alimentée
		Led vis sans fin ON	La led s'allume dans les intervalles de temps où la vis d'alimentation des granulés est en fonction
		Led ventilateur fumées	La led s'allume quand le ventilateur des fumées est allumé
		Led échangeur	La led s'allume quand le ventilateur est allumé (Air)
		Led pompe ON	La led est allumée quand la pompe de l'eau est en fonction (uniquement modèles hydro)
		Led alarmes	La led s'allume quand le poêle est en alarme

6.2 Premier allumage

Avant la mise en fonction du poêle, il est NECESSAIRE de faire exécuter le « PREMIER ALLUMAGE » et réglages par un technicien spécialisé et à ce sujet nous conseillons de s'adresser au personnel du réseau du centre d'assistance technique autorisé.

La société décline toute responsabilité sur les mal fonctionnements dérivant d'une installation erronée, manquée ou d'un premier allumage erroné, mauvaise utilisation.

S'assurer que les branchements électriques aient été effectués dans les règles de l'art. Les éventuels dommages relatifs à l'installation ou à l'appareil ne seront pas considérés sous garantie.

Avant d'allumer le poêle, contrôler que le brûleur soit poussé en arrière vers la paroi postérieure de la chambre de combustion.

Au cours des premiers allumages, des odeurs dues à l'évaporation des peintures et des graisses pourraient rester emprisonnées. Pour contourner ce problème, il suffit d'aérer la pièce en évitant la permanence prolongée étant donné que les vapeurs émises peuvent s'avérer nocives pour les personnes ou les animaux. Veiller à ce que des enfants ne soient pas présents dans le local durant cette première phase d'allumage.

Quand le réservoir est chargé pour la première fois, la vis d'alimentation doit se remplir pendant un certain temps et donc, durant cette période, les granulés ne sont pas distribués à l'intérieur de la chambre de combustion. Pour éviter ce désagrément, on peut recourir à la commande « chargement initial » présente dans le menu 07 du panneau de commandes (voir détails ci-après).

6.3 Allumage et fonctionnement normal

Avant de procéder à l'allumage, quelques rappels :


- contrôler que la porte du foyer soit bien fermée ;
- le réservoir des granulés doit être rempli et doit contenir une quantité suffisante afin de permettre au poêle de fonctionner pendant la période désirée.

S'assurer que le brûleur soit propre, privé de cendres, résidus de combustion et de pellet non brûlé (si nécessaire, extraire le brûleur, le nettoyer soigneusement et le replacer avec attention dans son siège).

En cas d'allumage programmé avec chronothermostat, s'assurer après chaque extinction que le brûleur soit dans les conditions indiquées.

Lorsque le poêle est branché à l'installation électrique, mais qu'il n'est pas en mode de fonctionnement, sur l'afficheur apparaît l'inscription "ÉTEINT".

6.3.1 Démarrage du poêle


Pour démarrer le poêle, appuyer pendant 2 secondes sur la touche de démarrage (4) .

Si on démarre le poêle pendant la phase de nettoyage final, il peut arriver de voir apparaître l'écriture « ATTENTE REFROID ». Dans ce cas, attendre quelques minutes avant de réessayer.

Première phase. Préparation

Sur l'afficheur apparaît l'écriture « ALLUMAGE ». Durant cette phase d'environ 1 mn, on active la bougie d'allumage du pellet et commence la ventilation forcée de la chambre de combustion avec l'activation du ventilateur d'aspiration fumées.

Seconde phase. Allumage

Après la phase de préparation, sur le display apparaît l'écriture « CHARGE PELLETS ». C'est le début de la phase d'allumage. Cette seconde phase est divisée en 2 parties : le pré charge et l'allumage à proprement parler. Au début, on active la cochlée du pellet (la led de cochlée «ON»  s'allume) pour un intervalle de temps variable suivant les modèles et le pellet commence à tomber à l'intérieur du brûleur (**rappelons qu'au départ de cette phase, le brûleur doit être parfaitement propre**). Terminée cette « pré charge », la cochlée du pellet s'arrête pour un temps variable selon les modèles (de 2 à 3 minutes). Après cette phase d'attente, la cochlée du pellet commence à s'activer à intervalles réguliers et le pellet recommence sa chute à l'intérieur du brûleur. Pendant ce temps, la bougie et le ventilateur d'aspiration des fumées restent activés.

Dès que le pellet couvre l'orifice de la bougie d'allumage, on note dans le brûleur une rougeur et donc la naissance d'une petite flamme.

Si le pellet continue à remplir le brûleur sans que cela n'arrive, on peut interrompre le processus d'allumage manuellement sans attendre que le poêle se mette en alarme « AL 5 PAS ALLUMAGE ». Cette seconde phase prend fin à l'arrivée du processus de combustion, après environ 4-5 minutes depuis la présence de la première flamme. Si la combustion n'est pas relevée après un certain temps, l'alarme d'allumage manqué s'active « AL 5 MANQUE ALLUMAGE ».

Troisième phase. Stabilisation

Une fois relevé le début de la combustion, commence la troisième phase et sur le display apparaît l'écriture « FLAMME LUMIERE ». L'alimentation du pellet est réduite et la ventilation augmentée de façon à permettre une stabilisation de la flamme et le nettoyage du pellet en excédent dans le brûleur durant la phase d'allumage. Cette phase dure environ 5 minutes. Terminée la phase de stabilisation (« FLAMME LUMIERE »), le poêle passe dans la phase de travail normal.

6.3.2 Allumage manqué

Comme nous l'avons déjà dit, si le début de la combustion n'est pas relevé, l'alarme d'allumage manqué s'active. Sur le display, apparaît l'écriture « AL 5 MANQUE ALLUMAGE » et un signal acoustique est émis à intervalles réguliers (si la fonction vibreur du menu 06 est activée). Pour désactiver l'état d'alarme, appuyer environ 2 secondes sur la touche ON/OFF (4). L'alarme acoustique s'interrompt et le poêle revient dans l'état avant « NETTOYAGE FINAL » et puis avant « ETEINT ».

Avant de commencer un nouveau cycle d'allumage, il faut :

- vérifier les causes qui ont amené l'état d'alarme, en particulier :

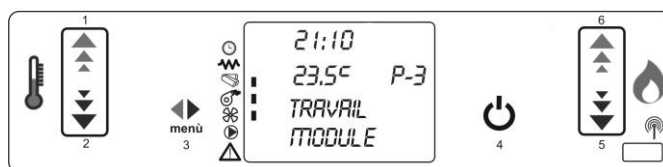
- vérifier que le réservoir du pellet ne soit pas vide ;
- vérifier que le brûleur soit en position correcte ;
- enlever le pellet imbrûlé du brasier (**très important**).

Si l'appareil ne s'allume pas normalement, la cause principale peut résulter d'un entretien insuffisant ou d'une très mauvaise qualité du pellet utilisé.

6.3.3 Fonctionnement Normal

Dès la phase d'allumage terminée, le poêle se met en modalité de travail normal. Durant cette phase, les informations suivantes apparaissent sur le display :

- sur la première ligne apparaît l'horaire ;
- sur la deuxième ligne à gauche apparaît la température ambiante pendant qu'à droite apparaît la puissance encodée (de la P1 à la P5) ;
- sur la troisième ligne apparaît l'écriture « TRAVAIL » ;
- sur la quatrième ligne apparaît l'écriture « MODULE » quand la température ambiante atteint la température encodée (voir paragraphe correspondant).



Durant cette phase de travail normal il est possible d'effectuer les opérations suivantes :

- encoder la puissance du poêle en choisissant parmi un des 5 niveaux disponibles. Le réglage de la puissance se fait au moyen des TOUCHES « 5 » et « 6 » ;
- encoder les paramètres du chronothermostat (voir plus loin paragraphe correspondant) ;

- encoder la température ambiante souhaitée dans un intervalle allant de 7°C à 40°C. Appuyer sur la touche « 2 » une fois et encoder la température avec les touches « 1 » pour augmenter et « 2 » pour diminuer.

Durant la phase de travail, un nettoyage périodique du brûleur est actif. A intervalles réguliers d'environ une heure s'active le mode de nettoyage du brûleur pendant environ une minute. Dans ce cas, l'aspirateur de fumées travaille à puissance maximale pendant que l'alimentation du pellet est réduite au minimum. Cette opération est nécessaire dans le but d'éliminer les dépôts de cendre à l'intérieur du brûleur et garantir ainsi une aération et une combustion correctes. Durant la phase de nettoyage du brûleur, sur le display apparaît l'écriture « NETTOYAGE BRULEUR ». **Si durant le fonctionnement normal on note une accumulation exagérée de pellet dans le brûleur, éteindre immédiatement le poêle et contacter un centre d'assistance. Insister pourrait rendre le poêle dangereux.**

6.3.4 Modulation sur base de la température ambiante

Le poêle est doté d'une sonde de température interne qui lui permet de moduler sa puissance en fonction de la température ambiante souhaitée.

Pour le fonctionnement correct de la sonde ambiante, vérifier que la sonde du thermostat positionnée dans la partie postérieure du poêle sous la prise de courant (voir Figure 14) soit loin du tube d'évacuation des fumées, et ne soit pas en contact avec des objets ou murs.

Appuyer sur la touche « 2 » pour le réglage de la température ambiante. Sur le display apparaît en bas l'écriture « SET TEMP AMBIANTE » tandis que sur la partie supérieure apparaît la valeur de la température encodée.

Pour modifier cette valeur, agir sur les touches « 1 » et « 2 » jusqu'à atteindre la température souhaitée (de 7°C à 40°C). Lorsque la température ambiante rejoint la température encodée, le poêle se porte au niveau de la puissance minimale et sur la dernière ligne du display apparaît l'écriture « MODULATION ». Un tel état de modulation prend fin seulement si la température ambiante redevient inférieure à celle encodée. Si tel est le cas, le poêle revient à la puissance encodée par l'utilisateur et les indications standards de travail réapparaissent.

6.3.5 Ventilation

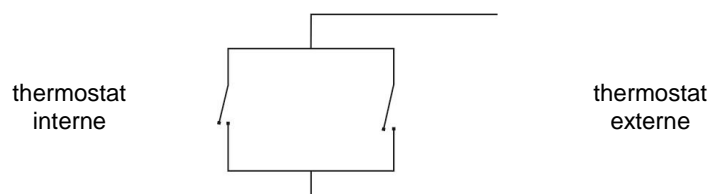
Dans les modèles à air, une ventilation est prévue qui diffuse la chaleur produite par le poêle dans le local ambiant. L'activation de la ventilation survient en fonction de la température des fumées donc démarre après l'allumage et s'éteint en retard par rapport à l'extinction du poêle. La vitesse de ventilation est proportionnelle à la puissance de travail et ne peut être modifiée de façon indépendante par rapport à la puissance du poêle.

Dans les modèles avec air canalisé, le poêle dispose de 2 sorties postérieures d'air chaud, une à droite et l'autre à gauche, sous le réservoir de pellets. Chacune d'elles a un contrôle indépendant à travers du menu (voir chapitre 7 : menu).

6.3.6 Thermostat externe

Le fonctionnement du poêle peut être réglé par n'importe quel thermostat d'ambiance externe connecté à la carte électronique (voir schéma électrique). Le raccordement du thermostat s'effectue en utilisant un câble électrique 2 x 0,5 mm². **Cette opération doit est exécutée par du personnel spécialisé.**

Le thermostat externe travaille en parallèle avec le thermostat interne du poêle.



Pour faire travailler exclusivement le thermostat externe, encoder la valeur de température ambiante au minimum (7°C). A ce point, la modulation du poêle est commandée par le thermostat externe. Pendant la phase de travail, si la température ambiante est inférieure à la température encodée, le thermostat externe est actif (contact fermé). Le poêle travaille au niveau de la puissance encodée.

Au moment où la température ambiante atteint la température encodée, (thermostat externe, contact ouvert), le poêle se porte au niveau de la puissance minimum et sur le display apparaît l'écriture « MODULE ». Un tel état de modulation prend fin seulement si la température ambiante redevient inférieure à la température encodée sur le thermostat externe.

6.3.7 Nettoyage du brûleur

Pendant le fonctionnement normal dans le mode travail, à intervalles stables, le mode « NETTOYAGE BRULEUR » est activé pendant une durée de 45 secondes. Pendant cette période, apparaît sur le display l'écriture « NETTOYAGE BRULEUR ». La ventilation du poêle augmente et dans le brûleur la flamme diminue. Cette opération sert à diminuer l'éventualité d'une accumulation de cendres à l'intérieur du brûleur.

Dans le cas où on note une accumulation excessive de pellets dans le brûleur, plus que la moitié du niveau du brûleur, éteindre le poêle immédiatement et nettoyer le brûleur. Contacter au plus vite un centre d'assistance.

6.3.8 Extinction

Pour éteindre le poêle, appuyer sur la touche « 4 » durant quelques instants.

Une fois le signal d'extinction sur le display reçu, l'écriture « NETTOYAGE FINAL » apparaît tandis que le ventilateur d'aspiration fumées continue à fonctionner à la vitesse maximale durant minimum 10 minutes afin d'assurer le refroidissement complet du poêle. Même le ventilateur d'air chaud continue à fonctionner jusqu'au refroidissement du poêle.

ATTENTION : ne jamais débrancher l'alimentation électrique durant cette phase, une telle opération pourrait endommager le poêle et compromettre les phases successives d'allumage.

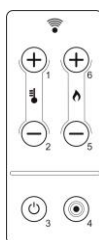
6.3.9 Interruption de l'alimentation électrique

En cas d'une brève interruption de la tension électrique (moins de 10 secondes), le poêle reprend automatiquement son travail sans alarme.

Si l'alimentation vient à manquer pour un temps supérieur et que le poêle était en mode de travail, l'alarme « AL 1-BLACK OUT » est générée. Le poêle ne repart donc pas automatiquement mais il faudra enlever manuellement le signal de l'alarme.

6.3.10 Télécommande

Le panneau de contrôle du poêle est prédisposé pour recevoir toutes les fonctions à travers la télécommande. (Batterie type CR2025 3V)



TOUCHE 1	<ul style="list-style-type: none"> • En mode de configuration de la température, la valeur configurée augmente • En mode configuration des paramètres techniques, la valeur configurée augmente
TOUCHE 2	<ul style="list-style-type: none"> • En mode de configuration de la température, la valeur configurée diminue • En mode configuration des paramètres techniques, la valeur configurée diminue • En mode de travail il active la configuration de la température ambiante
TOUCHE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Passage aux sous-menus • Passage à la programmation du chrono thermostat et de l'horloge • Passage à la programmation des paramètres
TOUCHE 4	<ul style="list-style-type: none"> • Allumage et arrêt manuel du poêle • Sortie d'un sous-menu • Sortie de l'état de blocage ou d'alarme (et passage à l'état d'extinction)

TOUCHE 5	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la valeur de la puissance configurée • Passage d'un sous-menu au précédent
TOUCHE 6	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la valeur de la puissance configurée • Passage d'un sous-menu au suivant

7 LE MENU

En pressant sur la touche « 3 » (MENU), on accède au menu.

Il est divisé en différentes rubriques et niveaux qui permettent d'accéder aux configurations et à la programmation de la fiche.

Les rubriques du menu qui permettent d'accéder à la programmation technique sont protégées par une clé d'accès.

Menu utilisateur

Le document suivant décrit de façon synthétique la structure du menu en insistant sur ce paragraphe aux seules sélections disponibles à l'utilisateur.

Pour opérer dans les menus, se tenir aux réglages généraux suivants.

Avec la touche « 3 », on entre dans le menu ou sous-menu sélectionné (on descend d'un niveau).

Avec la touche « 4 », on fait l'opération inverse et on sort du menu ou sous-menu dans lequel on se trouve (on monte d'un niveau).

Avec les touches « 1 » et « 2 », on modifie la valeur d'un paramètre (température, heure, etc.)

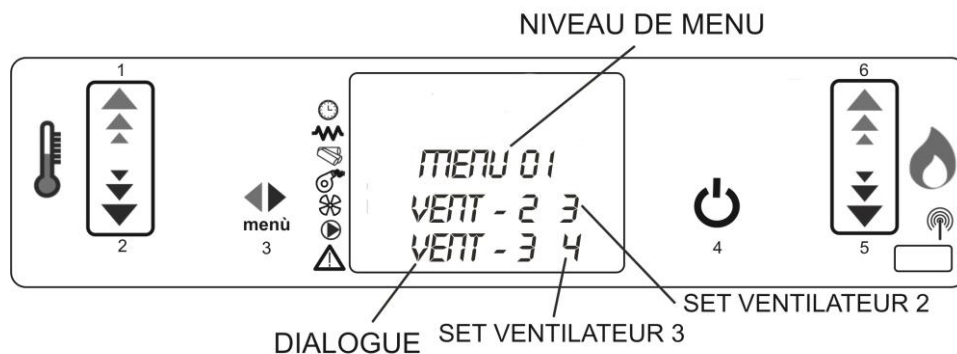
Avec les touches « 5 » et « 6 », on se déplace horizontalement entre divers menus ou entre divers sous-menus ou entre divers paramètres.

7.1 Menu 01 "REGLAGE VENTILATEURS"

La rubrique du menu 01 « REGLAGE VENTILATEURS » est présente seulement dans les modèles air canalisé et consent à modifier la ventilation des 2 sorties de canalisation.

Pour chaque ventilateur, les choix figurant dans le tableau ci-dessous sont disponibles.

Appuyez sur les touches « 1 » (ventilateur 2) et « 2 » (ventilateur 3) pour effectuer les sélections



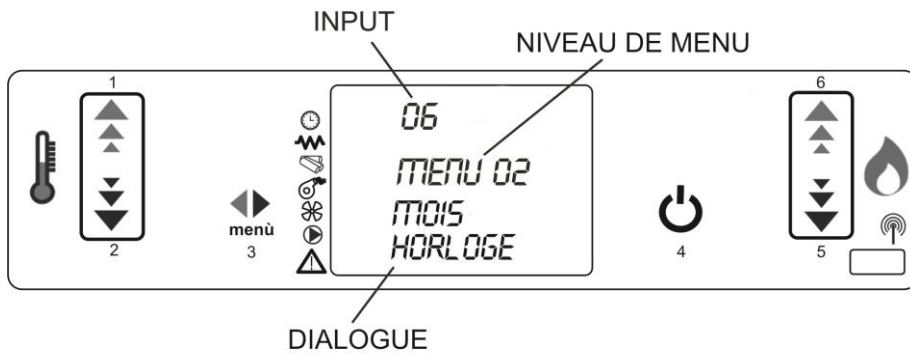
configuration	ventilateur 2	ventilateur 3
AUTO	correspond à la puissance sélectionnée	correspond à la puissance sélectionnée
0	ventilateur désactivé	ventilateur désactivé
1	vitesse 1	vitesse 1
2	vitesse 2	vitesse 2
3	vitesse 3	vitesse 3
4	vitesse 4	vitesse 4
5	vitesse 5	vitesse 5

7.2 Menu 02 "SET HORLOGE"

Dans ce menu, on peut encoder l'heure et la date courantes. La fiche est pourvue d'une batterie au lithium qui permet à l'horloge interne d'avoir une autonomie supérieure à 3/5 ans.

En entrant dans « MENU », on peut encoder dans l'ordre :

01	jour de la semaine	(lundi..dimanche)
02	l'heure	(0..23)
03	les minutes	(0..59)
04	le jour du mois	(1..31)
05	le mois de l'année	(1..12)
06	l'année actuelle	(2000..2099)









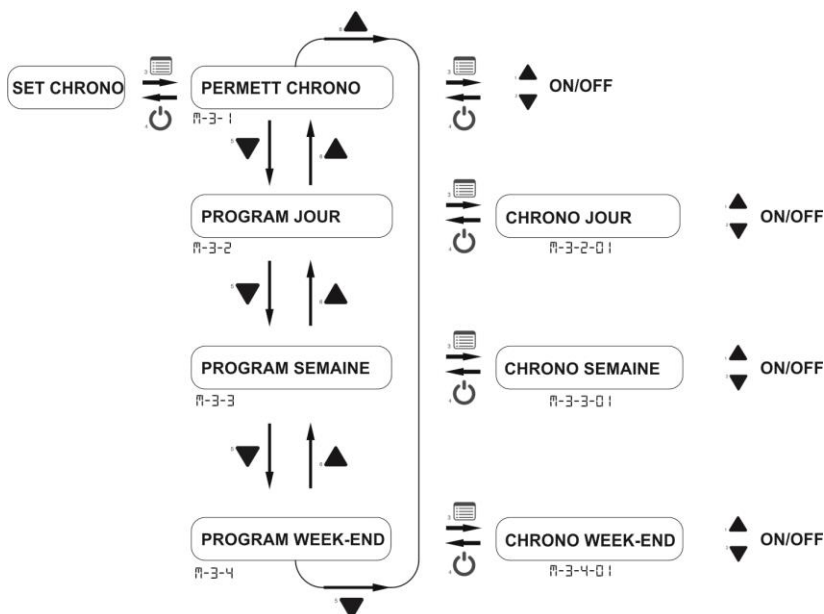
7.3 Menu 03 "SET CHRONO"

Grâce à ce menu, on permet et on programme l'allumage et l'extinction.

Il y a 8 possibilités différentes divisées en 3 groupes :

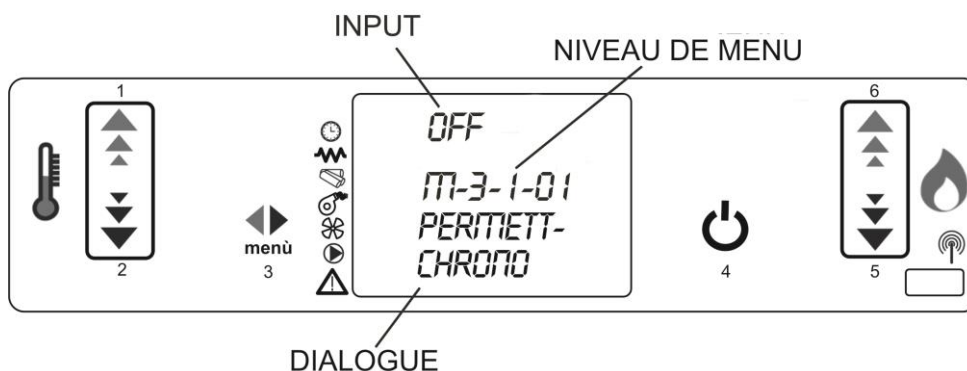
- programme journalier : 2 allumages et extinctions qui sont validées chaque jour.
- programme hebdomadaire : 4 allumages et extinctions pour lesquels on peut décider quels jours de la semaine ils peuvent être activés.
- programme week-end : 2 allumages et extinctions valables seulement pour le samedi et le dimanche.

Ci-dessous le diagramme des différents niveaux de Menu, nous rappelons que l'on entre dans le menu avec la touche (3) , on revient au menu précédent avec la touche (4) , on voyage dans le menu avec la touche (5) et (6)   et on change la valeur avec les touches (1) et (2)  .



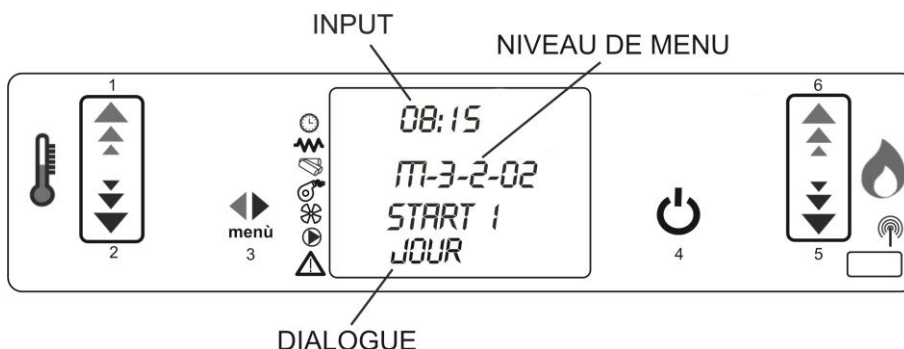
7.3.1 Menu 3-1 “PERMETT- CHRONO”

Il permet d’activer ou de désactiver globalement toutes les fonctions du chronothermostat. Si la valeur est sur « off », toutes les programmations encodées sont désactivées.



7.3.2 Menu 3-2 “PROGRAMME JOURNALIER”

Il permet d’activer, de désactiver et d’encoder les fonctions du chronothermostat journalier.

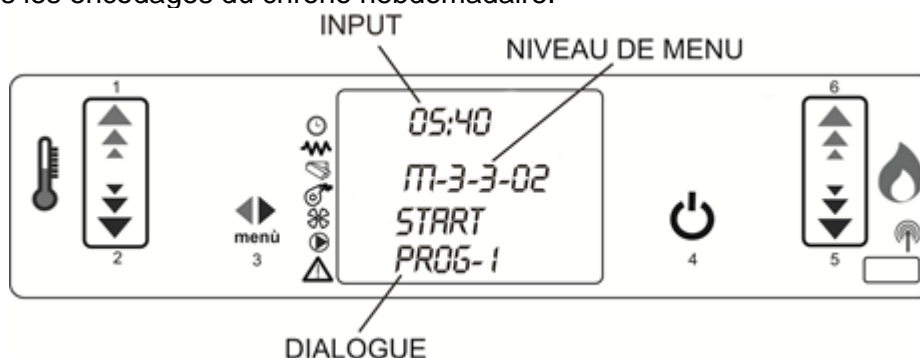


Après avoir encodé sur « on », le premier paramètre (M-3-2-01) « CHRONO JOUR », il est possible d’encoder 2 allumages et 2 extinctions. Pour chaque paramètre, on peut encoder ou la valeur « off » si on ne veut pas l’activer ou l’heure d’allumage ou d’extinction.

Niveau de menu	Sélection	signification	valeurs possibles
M 3-2-02	START 1	Heure d’activation	00:00-23:50 - OFF
M 3-2-03	STOP 1	Heure de désactivation	00:00-23:50 - OFF
M 3-2-04	START 2	Heure d’activation	00:00-23:50 - OFF
M 3-2-05	STOP 2	Heure de désactivation	00:00-23:50 - OFF

7.3.3 Menu 3-3 “PROGRAM SEMAINE”

Le groupe de programmation hebdomadaire comprend 4 allumages et 4 extinctions. Pour chaque couple allumage-extinction, on peut décider quels jours de la semaine activer le couple de commandes correspondant. Le premier paramètre M-3-3-01 « CHRONO SEMAINE » permet d’habiliter ou de désactiver tous les encodages du chrono hebdomadaire.



Après avoir encodé à « on » le premier paramètre (M-3-2-01) « CHRONO SEMAINE », il est possible d'encoder les 4 allumages et les 4 extinctions. Pour chaque paramètre, on peut encoder ou la valeur « off » si on ne veut pas l'activer ou l'horaire d'allumage ou d'extinction. Après chaque couple d'horaires d'allumage et extinction, il y a 7 paramètres correspondants aux 7 jours de la semaine. Chacun de ces paramètres peut être encodé à « on » ou « off » selon que l'on veut activer ou non les programmations correspondants à ce jour de la semaine (voir tableaux suivants).

PROGRAMME 1			
<i>Niveau de menu</i>	<i>Sélection</i>	<i>signification</i>	<i>valeurs possibles</i>
M 3-3-02	START PROG 1	Heure d'activation	00:00-23:50 -OFF
M 3-3-03	STOP PROG 1	Heure de désactivation	00:00-23:50 -OFF
M 3-3-04	LUNDI PROG 1	Jour de référence	on/off
M 3-3-05	MARDI PROG 1		on/off
M 3-3-06	MERCREDI PROG 1		on/off
M 3-3-07	JEUDI PROG 1		on/off
M 3-3-08	VENDREDI PROG 1		on/off
M 3-3-09	SAMEDI PROG 1		on/off
M 3-3-10	DIMANCHE PROG 1		on/off

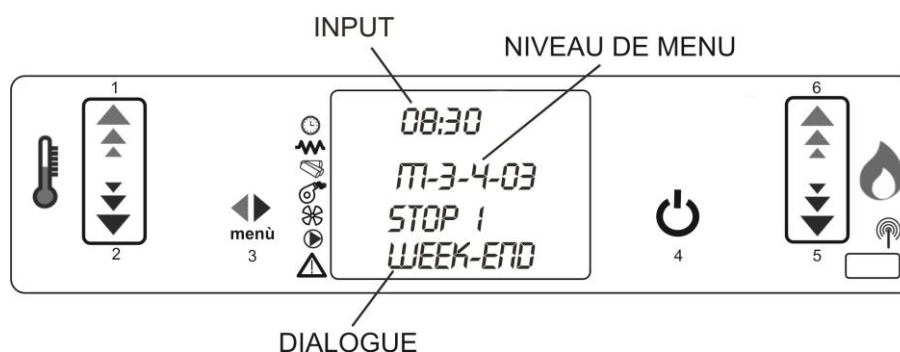
PROGRAMME 2			
<i>Niveau de menu</i>	<i>Sélection</i>	<i>signification</i>	<i>valeurs possibles</i>
M 3-3-11	START PROG 2	Heure d'activation	00:00-23:50 -OFF
M 3-3-12	STOP PROG 2	Heure de désactivation	00:00-23:50 -OFF
M 3-3-13	LUNDI PROG 2	Jour de référence	on/off
M 3-3-14	MARDI PROG 2		on/off
M 3-3-15	MERCREDI PROG 2		on/off
M 3-3-16	JEUDI PROG 2		on/off
M 3-3-17	VENDREDI PROG 2		on/off
M 3-3-18	SAMEDI PROG 2		on/off
M 3-3-19	DIMANCHE PROG 2		on/off

PROGRAMME 3			
<i>Niveau de menu</i>	<i>Sélection</i>	<i>signification</i>	<i>valeurs possibles</i>
M 3-3-20	START PROG 3	Heure d'activation	00:00-23:50 -OFF
M 3-3-21	STOP PROG 3	Heure de désactivation	00:00-23:50 -OFF
M 3-3-22	LUNDI PROG 3	Jour de référence	on/off
M 3-3-23	MARDI PROG 3		on/off
M 3-3-24	MERCREDI PROG 3		on/off
M 3-3-25	JEUDI PROG 3		on/off
M 3-3-26	VENDREDI PROG 3		on/off
M 3-3-27	SAMEDI PROG 3		on/off
M 3-3-28	DIMANCHE PROG 3		on/off

PROGRAMME 4			
Niveau de menu	Sélection	signification	valeurs possibles
M 3-3-29	START PROG 4	Heure d'activation	00:00-23:50 -OFF
M 3-3-30	STOP PROG 4	Heure de désactivation	00:00-23:50 -OFF
M 3-3-31	LUNDI PROG 4	Jour de référence	on/off
M 3-3-32	MARDI PROG 4		on/off
M 3-3-33	MERCREDI PROG 4		on/off
M 3-3-34	JEUDI PROG 4		on/off
M 3-3-35	VENDREDI PROG 4		on/off
M 3-3-36	SAMEDI PROG 4		on/off
M 3-3-37	DIMANCHE PROG 4		on/off

7.3.4 Menu 3-4 "PROGRAMME WEEK-END"

Il permet d'activer, désactiver et encoder les fonctions du chronothermostat pendant le week-end (samedi-dimanche). Comme pour le programme journalier, nous avons un paramètre d'activation et 2 couples d'heures d'allumage et d'extinction. Les programmations seront actives seulement les jours de samedi et dimanche.



SUGGESTION : afin d'éviter toute confusion et les opérations de démarrage et d'arrêt non désirées, n'activer qu'un seul programme à la fois si on ne sait pas exactement le résultat que l'on souhaite obtenir.

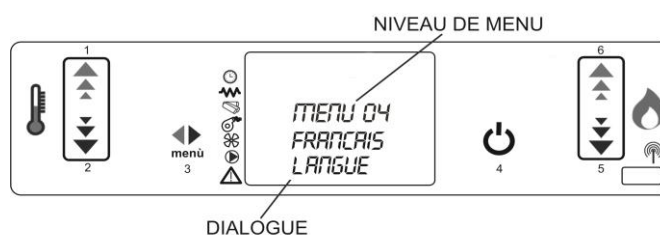
Désactiver le programme journalier si on désire employer le programme hebdomadaire.

Garder toujours le programme week-end désactivé si on souhaite le programme hebdomadaire dans les programmes 1, 2, 3 e 4.

Activer la programmation week-end seulement après avoir désactivé la programmation hebdomadaire.

7.4 Menu 04 "CHOIX LANGUE"

Permet de sélectionner la langue du dialogue parmi celles disponibles.



7.5 Menu 05 "MODE STAND-BY"

Ce menu permet d'activer et de désactiver le mode « STAND-BY »

Le mode stand-by indique un état dans lequel le poêle s'éteint mais se rallume automatiquement dès que la température ambiante descend sous la valeur encodée et que la température fumées descend en dessous de son seuil (condition de poêle froid). L'encodage par défaut est « OFF ».

Une fois que le menu stand-by est encodé à une valeur comprise entre 1' et 120', si la température d'ambiance dépasse d'une certaine quantité les valeurs encodées (2°C pour la température ambiante, par défaut) sur le poêle apparaît l'écriture alternée « MODULATION/OK STD BY ». A ce point, après un temps défini (par défaut, 10 minutes), si la température ne retourne pas sous les valeurs encodées, le poêle s'éteint et se met en mode stand-by.

Pendant l'extinction, sur le display apparaît l'écriture « ATTENDRE REFROID ». Telle écriture reste sur le display jusqu'à ce que les conditions de rallumage ne soient atteintes.

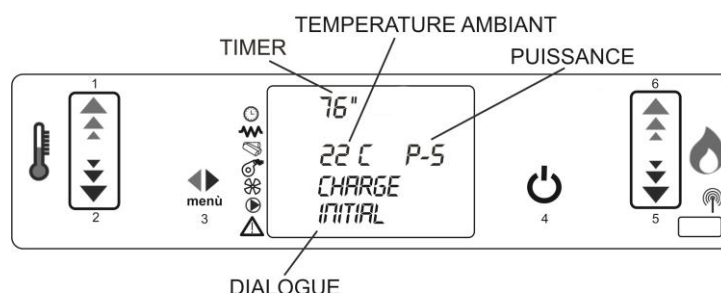
7.6 Menu 06 "MODE VIBREUR"

Lorsqu'il est sur «off» la signalisation acoustique est désactivée en cas d'alarme. Quand il est sur «on», l'activation des alarmes déclenche une signalisation acoustique.

7.7 Menu 07 "CHARGE INITIAL"

Permet d'effectuer, lorsque le display affiche le poêle éteint (« ETEINT »), un pré chargement de granulés pendant une durée de 90 secondes. Lancer à l'aide de la touche 1 et interrompre avec la touche 4.

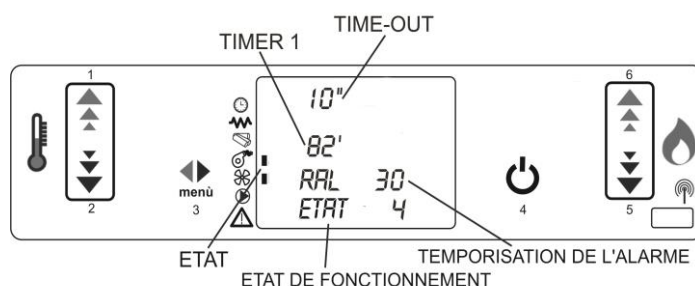
Une fois le pré chargement terminé, enlever le pellet du brûleur.



7.8 Menu 08 "ETAT POELE"

Le menu « ETAT POELE » affiche l'état instantané du poêle en donnant quelques valeurs de la sonde et des différents dispositifs branchés à celui-ci.

4 pages affichées à la suite sont disponibles. Ce menu est destiné au personnel technique spécialisé.



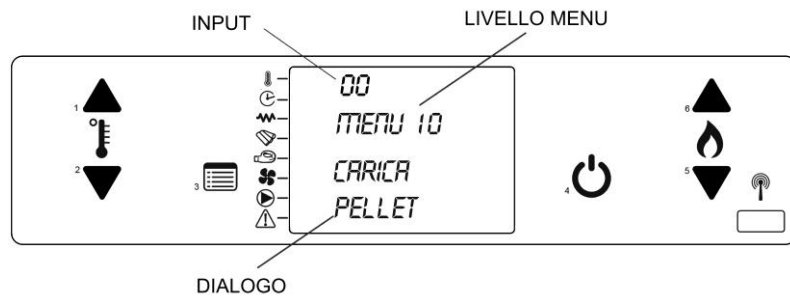
7.9 Menu 09 "REGLAGES TECHNIQUES"

Ce menu protégé par une clé d'accès est destiné au personnel technique spécialisé.

7.10 Menu 10 "TYPE PELLETT" (seulement sur les modèles équipés)

Ce menu permet d'augmenter ou de diminuer en même temps tous les paramètres de descente du pellet (quantité du pellet qui charge le brûleur).

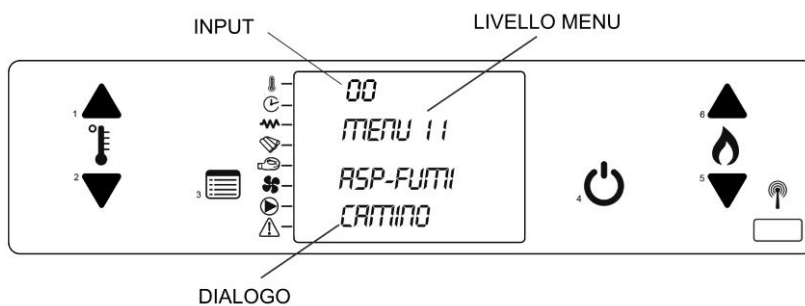
La valeur encodée par défaut est 00. Avec les touches (1) et (2) on peut modifier telle valeur de -9 à +9. Pour chaque unité la valeur de tous les temps de chargement du pellet est augmentée ou diminuée de 2,5 %.



7.11 Menu 11 “TYPE CHEMINÉE ” (seulement sur modèle équipés)

Ce menu permet d’augmenter ou de diminuer en même temps tous les paramètres de ventilation des fumées (tirage).

La valeur encodée par défaut est 00. Avec les touches (1) et (2) on peut modifier telle valeur de -9 à +9. Pour chaque unité, la valeur du nombre de tours du moteur des fumées est augmentée ou diminuée de 2,5 %.



8 SECURITES ET ALARMES

8.1 Sécurité

ATTENTION : pendant le fonctionnement, quelques parties du poêles (porte, poignée, pièces en céramique) peuvent atteindre une température élevée.

Se rappeler de maintenir les distances de sécurité précédemment indiquées.

Faire donc très attention, **utiliser les précautions nécessaires** et suivre toujours les instructions.

Si pendant le fonctionnement, des fumées sortaient d'une quelconque partie du poêle ou du tube de sortie, éteindre le poêle **sans** enlever l'alimentation et aérer le local. Une fois refroidi, contrôler le motif de la perte et si nécessaire appeler le personnel technique spécialisé.

Le poêle est doté de quelques dispositifs qui interviennent pour garantir le fonctionnement en toute sécurité.

ATTENTION : les dispositifs de sécurité ont la fonction d'éliminer tout risque de dommage aux personnes, animaux ou objets ; leur violation ou l'intervention de personnel non autorisé pourraient les compromettre.

Les dispositifs de sécurité présents sur le poêle sont les suivants :

8.1.1 Sonde dépression sortie fumées

Une telle sonde est connectée au conduit de sortie des fumées. Elle a pour fonction de contrôler la dépression interne au conduit monitorant d'éventuelles occlusions de la cheminée et consentant l'utilisation du poêle en toute sécurité.

Quand s'active-t-elle ?

Si dans le conduit de décharge de sortie de fumées les conditions de bon fonctionnement viennent à être altérées (mauvaise installation, présence d'obstacles ou empêchement dans le conduit de sortie, entretien négligé, conditions météo défavorables comme vent persistant etc.), la sonde de dépression (dépressimètre) interrompt l'alimentation électrique de la vis sans fin, bloquant ainsi l'approvisionnement de pellet s au brûleur et envoie un signal d'alarme à la carte électronique.

L'alarme peut être causée même par l'engorgement du poêle, d'une mauvaise combustion ou d'un nettoyage annuel manqué du poêle.

Quand on active l'alarme, sur le display apparaît l'inscription « **AL 8-MANQUE DEPRESSION** ».

Comment intervenir ?

- Amener le poêle à l'état de repos en appuyant durant quelques instants sur la touche d'extinction (4) (l'alarme acoustique s'interrompt) ;
- attendre et s'assurer que la combustion du pellet resté dans le creuset soit terminée ;
- attendre le refroidissement du poêle. Vérifier et éliminer les causes qui ont déclenché le système de sécurité. Enfin, après avoir nettoyé le brûleur, redémarrer le poêle en appuyant sur la touche « ON/OFF » (4).

En cas d'alarmes répétées, appeler le centre d'assistance.

8.1.2 Sonde température structure

Le poêle est équipé d'un thermostat à bulbe à réarmement manuel, qui a la fonction de préserver le réservoir pellets et par conséquent toute la structure par une amplitude thermique excessive.

Quand s'active-t-elle ?

Lorsque le tube de chargement du pellet atteint le seuil de 85°C.

Dans ce cas, le thermostat interrompt l'alimentation électrique de la vis sans fin, bloquant ainsi le réapprovisionnement de pellet au brûleur et envoie un signal d'alarme à la carte.

Sur le display apparaît l'inscription « **AL 7 – SECURITE THERMIQUE** ».

Comment intervenir ?

- Amener le poêle à l'état de repos en appuyant pendant quelques instants la touche d'extinction (4) (l'alarme acoustique s'interrompt) ;
- attendre et s'assurer que la combustion du pellet resté dans le brûleur soit terminée ;
- REARMER LE THERMOSTAT DE SECURITE placé sur la partie postérieure du poêle, sous la prise

de courant (voir fig. 14). Avant de procéder au réarmement de la sécurité, s'assurer que le poêle **soit éteint et complètement froid**, puis exécuter le passage suivant :

- 1 dévisser le capuchon placé sur la partie droite arrière du poêle (voir fig. 14) ;
- 2 appuyer sur le bouton rouge, exerçant une légère pression ;
- 3 revisser le capuchon sur son siège ;
- 4 **après avoir nettoyé le brûleur**, redémarrer le poêle en appuyant sur la touche (4).

8.1.3 Sonde température fumées

La sonde fumées est connectée directement sur la carte électronique et tient constamment monitorée la température de fonctionnement des fumées de sortie du poêle, consentant l'utilisation du poêle en toute sécurité.

Comment fonctionne-t-elle ?

Si la température des fumées dépasse une première limite de température prédéfinie, la carte passe en mode modulation. Sur le display apparaît l'inscription « **MODULATION/MAX FUMEES** ». Pendant que la température des fumées, malgré le passage en modulation, continue à augmenter et dépasse une seconde limite de sécurité prédéfinie, le poêle passe en mode d'alarme. Le flux de pellets est interrompu et la vitesse d'aspiration des fumées est au maximum.

Sur le display apparaît l'inscription « **AL3-TEMP FUMEES** ».

Comment intervenir ?

- Amener le poêle à l'état de repos en appuyant pendant quelques instants la touche d'extinction (4) (l'alarme acoustique s'interrompt) ;
- attendre et s'assurer que la combustion du pellet resté dans le brûleur soit terminée ;
- vérifier et enlever les causes qui ont provoqué l'alarme ;
- après avoir nettoyé le brûleur, redémarrer le poêle sur la touche (4).

Sonde fumées endommagée

Le poêle contrôle constamment le fonctionnement de la sonde des fumées.

Quand s'active-t-elle ?

Si la sonde se détache momentanément et/ou accidentellement de son siège, ou bien si le connecteur n'est pas positionné correctement sur la carte électronique, ou si la sonde est endommagée pour toute autre raison.

L'inconvénient est signalé à travers l'inscription sur le display « **AL2-SONDE FUMEES** ».

Comment intervenir ?

1. Amener le poêle à l'état de repos en appuyant pendant quelques instants la touche d'extinction (4) (l'alarme acoustique s'interrompt) ;
2. Attendre et s'assurer que la combustion du pellet resté dans le brûleur soit terminée ;
3. Appeler si nécessaire le centre d'assistance pour remplacer la sonde.

8.2 Alarmes

Dans l'éventualité où l'on vérifie une anomalie de fonctionnement, la carte intervient et signale l'irrégularité opérant en différents modes selon la typologie de l'alarme.

Son prévues les alarmes suivantes :

Origine de l'alarme	Display
Manque alimentation de réseau	AL1 BLACK-OUT
Sonde température fumées	AL2 SONDE FUMÉES

Sur-température fumées	AL3 TEMP FUMÉES
Ventilateur des fumées cassé	AL4 ASPIRAT CASSE
Allumage manqué	AL5 NO ALLUM
Arrêt durant phase de travail	AL6 NO GRANULÉ
Thermostat de sécurité générale	AL7 SECURITE THERMIQUE
Pressostat de sécurité vis d'alimentation	AL8 MANQUE DEPRESSION

CHAQUE CONDITION D'ALARME PROVOQUE L'EXTINCTION IMMÉDIATE DU POÊLE.

Pour sortir des conditions d'alarme, il faut toujours appuyer sur la touche (4) jusqu'à disparition de la mention « NETTOYAGE FINAL ». Il faudra en outre effectuer d'autres opérations sur base du type d'alarme générée.

Si on ne sort pas des conditions d'alarme pendant un temps déterminé (quelques heures), l'alarme ira en mémoire dans le poêle et sur le display apparaîtra l'écriture « MEMOIRE ALARME ». Pour sortir de cette condition, appuyer comme ci-dessus sur la touche (4).

AL 1 – Black-out

Cette alarme s'active quand le poêle est déconnecté du réseau d'alimentation.

Comment intervenir ?

Amener le poêle à l'état de repos en appuyant durant quelques instants sur la touche d'extinction (4).

AL 2 – Sonde fumées

Cette alarme signale la rupture de la sonde des fumées (voir sécurités).

AL 3 – Temp. fumées

Cette alarme signale une température excessive à la sortie des fumées (voir sécurités).

AL 4 – Aspirat. cassé

Cette alarme signale la lecture manquée par la carte de contrôle du nombre de tours du moteur d'expulsion fumées. Elle peut s'activer soit pour la rupture du moteur soit pour un défaut de connexion entre le lecteur de tours (encodeur) présent sur le moteur et la carte.

Comment intervenir ?

- Amener le poêle à l'état de repos en appuyant durant quelques instants sur la touche d'extinction (4).
- Essayer de rallumer le poêle.

Si le problème persiste, appeler un centre d'assistance.

AL 5 – Pas allumage

Cette alarme signale un allumage manqué. L'alarme s'active quand, en phase d'allumage, le temps maximum encodé est dépassé (environ 20 minutes) sans que l'allumage ait eu lieu (voir allumage).

AL 6 – No pellet

Cette alarme signale le manque de flamme dans le brûleur pendant le fonctionnement normal du poêle.

Les principales causes sont : le réservoir de pellet vide ou le blocage de la vis sans fin.

Comment intervenir ?

- Amener le poêle à l'état de repos en appuyant durant quelques instants sur la touche d'extinction (4).
- Vider le brûleur de tout le pellet non brûlé qui est accumulé.
- Dans le cas où le réservoir de pellet est vide, réapprovisionner le poêle et le démarrer. Ne

pas insérer de pellet jusqu'à ce que le poêle ne se soit refroidi complètement. **Le réapprovisionnement du pellet doit toujours être fait poêle éteint** ou un poêle en fonction avec flamme présente.

- Dans le cas de blocage de la vis sans fin, il faut vider le réservoir et enlever d'éventuels corps étrangers présents dans la vis sans fin. Ensuite, recharger du pellet et redémarrer le poêle.

Dans le cas de blocages répétés de la cochlée, appeler un centre d'assistance.

AL 7 – Sécurité thermique

Cette alarme est activée par l'intervention du thermostat de sécurité présent dans le poêle (voir sécurités).

AL 8 – Manque dépress.

Cette alarme est activée par l'intervention du capteur de dépression (dépressimètre) (voir sécurités).

9 AVERTISSEMENTS ET MAINTENANCE

Toutes les opérations de maintenance (nettoyage, remplacements éventuels, etc...) doivent être effectuées lorsque le feu est éteint et que le poêle est froid. De plus, n'utilisez sous aucun prétexte des substances abrasives.

ATTENTION : UN MANQUE DE NETTOYAGE PORTE PREJUDICE A LA SECURITE

9.1 *Ouverture de la porte*

Durant le fonctionnement, la porte doit rester fermée. La porte sera ouverte seulement lorsque le poêle est éteint et froid, pour effectuer la maintenance et le nettoyage ordinaire.

9.2 *Elimination des cendres*

Le compartiment recueillant les cendres doit être vidé régulièrement de façon à éviter que les résidus de la combustion n'arrivent jusqu'au support du brasier.

Les cendres doivent être placées dans un récipient en métal avec un couvercle étanche. Jusqu'à l'élimination définitive des cendres, le récipient fermé doit être placé sur une base non combustible ou à terre et bien loin de matériaux combustibles.

ATTENTION : la cendre garde longtemps le brasier allumé !

9.3 *Nettoyage brûleur*

Quand la flamme est de couleur rouge ou qu'elle est faible, accompagnée d'une fumée noire, cela peut signifier que des dépôts de cendre ou des incrustations sont présents qui ne permettent pas le fonctionnement correct du poêle et qu'il faut les retirer.

Tous les deux jours, enlever le brasier en le soulevant tout simplement de son logement ; ensuite, nettoyer en enlevant les cendres ainsi que les éventuelles incrustations qui pourraient se former en faisant très attention de libérer les trous à l'aide d'un ustensile pointu.

Cette opération est particulièrement nécessaire les premières fois à chaque allumage surtout si on utilise des granulés de qualité différente.

La période durant laquelle cette opération doit être effectuée est déterminée par la fréquence d'utilisation et par le choix du combustible.

Il est préférable de contrôler également le support du brasier en vidant les cendres éventuellement présentes.

ATTENTION : avant d'allumer le poêle, contrôler que le brasier soit poussé vers l'arrière du côté du déflecteur et que le tuyau de la bougie d'allumage soit inséré dans le trou du brasier correspondant.

9.4 *Nettoyage bac à cendres*

Tous les deux jours, contrôler le bac à cendres afin de vérifier s'il est nécessaire de le vider. Pour l'élimination des cendres, voir paragraphe 9.2.

9.5 *Nettoyage de la chambre de combustion*

Toutes les semaines, nettoyer la chambre de combustion en aspirant la cendre qui s'y accumule.

N.B. Pour ce genre de nettoyage, il est nécessaire de s'équiper d'un aspirateur prévu pour l'aspiration des cendres.

9.6 *Nettoyage chambre fumées*

Généralement une fois par an (de préférence au début de la saison), pour le bon fonctionnement du poêle, il faut effectuer le nettoyage extraordinaire de la chambre des fumées. La fréquence d'une telle opération dépend du type de pellet utilisé et de la fréquence d'utilisation. Pour effectuer ce nettoyage, on conseille de contacter un centre d'assistance technique.

9.7 Nettoyage de l'installation d'évacuation des fumées

Jusqu'à l'acquisition d'une bonne expérience des conditions de fonctionnement, il est conseillé d'effectuer cette maintenance au moins une fois par mois. Retirer le bouchon du raccord en T et nettoyer les conduits. Si nécessaire, au moins les premières fois, s'adresser à un personnel qualifié.

9.8 Nettoyage des pièces en métal et de la céramique

Pour nettoyer les pièces en métal du poêle, utiliser un chiffon doux humidifié avec de l'eau NE JAMAIS NETTOYER LES PIÈCES EN MÉTAL ET EN CÉRAMIQUE AVEC DE L'ALCOOL, DES DILUANTS, DE L'ESSENCE, DE L'ACÉTONE OU D'AUTRES SUBSTANCES DÉGRAISSANTES. Dans le cas où de telles substances auraient été utilisées, la société décline toute responsabilité. Les éventuelles variations de tonalité des pièces en métal peuvent être imputables à une utilisation inappropriée du poêle.

9.9 Nettoyage de la vitre

La vitre de la porte doit être nettoyée (à froid) avec des substances dégraissantes à base d'ammoniac et non corrosives comme le diluant. Éviter que des substances corrosives n'entrent en contact avec la peinture du poêle puisqu'elles pourraient l'abîmer. Si la vitre est chaude, avant de procéder au nettoyage, la porte devra rester ouverte pendant le temps nécessaire afin qu'elle se refroidisse. Dans tous les cas, ne pas utiliser de matériaux pouvant érafler ou abîmer les vitres.

9.10 Rupture de la vitre

Le poêle est équipé d'une vitre céramique d'une épaisseur de 4 mm, résistant à un choc thermique de 750°C ; la vitre peut être rompue uniquement à cause d'un impact important ou d'utilisation inappropriée. Ne pas claquer la porte et ne pas heurter la vitre. En cas de rupture, ne remplacer la vitre qu'avec une pièce de rechange d'origine. Pour le remplacement, contacter un Centre d'Assistance Technique.

9.11 Remplacement des piles de la télécommande

En cas de remplacement, procéder selon les indications ci-dessous : ouvrir le tiroir de piles (il faut presser la languette latérale). Remplacer les piles et en mettre des neuves de type CR 2025, en prenant garde à ne pas inverser la polarité (la polarité figure sur la fiche de la radiocommande). Ensuite, refermer la télécommande et jeter les anciennes piles selon les normes en vigueur. La batterie installée doit être du type indiqué ci-dessus, le non-respect de ces indications peut entraîner un danger d'explosion.

9.12 Nettoyage des ventilateurs

ATTENTION : toute opération de nettoyage et/ou de maintenance doit être effectuée lorsque le **COURANT EST COUPÉ**.

Le poêle est équipé de ventilateurs (ambiant et fumées) placés sur la partie postérieure et sur la partie inférieure du poêle. Les dépôts éventuels de sciure ou de cendres ou les pales des ventilateurs entraînent un déséquilibre qui émet des bruits pendant le fonctionnement.

Il est donc nécessaire de nettoyer les ventilateurs au moins une fois par an. Étant donné que cette opération entraîne le fait de devoir démonter certaines parties du poêle, faire nettoyer le ventilateur uniquement par un Centre d'Assistance Technique ou par un personnel qualifié.

9.13 Inactivité du poêle

Après la dernière utilisation saisonnière, effectuer certaines opérations :

- enlever tous les granulés du réservoir et de la vis d'alimentation ;
- nettoyer soigneusement le brasier, le support du brasier, la chambre de combustion et le bac à cendres ;
- nettoyer soigneusement le système d'évacuation des fumées : pour ce faire, contacter un ramoneur professionnel ;
- nettoyer en enlevant la poussière, les toiles d'araignée, la zone derrière les panneaux de revêtement interne une fois par an, en particulier les ventilateurs ;
- débrancher le câble d'alimentation électrique.

9.14 Maintenance ordinaire et extraordinaire

Ces opérations sont à programmer ANNUELLEMENT avec un Centre d'Assistance Technique et sont nécessaires afin d'assurer le maintien de l'efficacité du produit et de garantir son fonctionnement en toute sécurité.

- Nettoyage soigneux de la chambre de combustion.
- Moteur fumées, démontage et nettoyage du conduit expulsion des fumées, nouveau silicone aux endroits prévus.
- Inspection et vérification de l'étanchéité des joints, remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus.
- Réservoir, vider et nettoyer.
- Contrôle de la partie électrique et des composants électroniques.
- Nettoyage et inspection du conduit et du dépressimètre.
- Nettoyage des mécanismes et des pièces en mouvement (moteurs et ventilateurs).
- Contrôle et remplacement éventuel des composants sujets à l'usure : foyer, résistance, cendrier etc.



Dasa-Räger
EN ISO 9001 (2000)
IQ-0502-09

Laminox S.r.l. Divisione Idro
Zona Industriale Callarella, 261/263 – 62028 SARNANO (MC) Italy
Tel. +39 0733.657.622 – Fax +39 0733.657.494
www.laminoxidro.com e-mail: export@laminox.com